

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'EURE

Réalisé par l'Observatoire régional de l'Artisanat

Avec le soutien financier et sur commande du Conseil Départemental de l'Eure

En partenariat avec la CCI Portes de Normandie, Eureka et Job 27



Table des matières

Table des matières	1
Préambule	2
Méthodologie	2
Partie 1 – Structure démographique.....	4
Partie 2 – Entreprises et salariés de l'économie marchande.....	5
2.1 / Caractéristiques et évolutions départementales en nombre d'entreprises et en nombre de salariés	5
2.2 / Caractéristiques et évolutions territoriales euroises en nombre d'entreprises et en nombre de salariés	6
2.3 / Caractéristiques et évolutions juridiques des entreprises euroises croisées par territoire.....	7
2.4 / Caractéristiques et évolution de la taille des entreprises euroises croisées par territoire.....	8
2.5 / Caractéristiques et évolutions sectorielles de l'Eure en nombre d'entreprises et en nombre de salariés	9
2.6 / Caractéristiques sectorielles détaillées de l'Eure en nombre d'entreprises et en nombre de salariés.....	10
2.7 / Evolutions sectorielles détaillées de l'Eure en nombre d'entreprises et en nombre de salariés.....	11
2.8 / Caractéristiques sectorielles euroises en nombre d'entreprises et de salariés croisées par territoire.....	14
2.9 / Evolutions sectorielles euroises en nombre d'entreprises et de salariés croisées par territoire.....	18
Partie 3 – Le marché de l'emploi eurois	20
3.1 / Profil des demandeurs d'emploi eurois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	20
3.2 / Typologie des offres d'emploi euroises diffusées ou collectées par France Travail	22
Conclusion	24

Préambule

Afin de se doter des moyens de mener à bien ses politiques publiques sur l'ensemble du territoire, le Département de l'Eure a signé une convention de partenariat triennal (2023 – 2026) avec le Groupement d'Intérêt Public JOB 27, l'agence départementale d'attractivité Euréka, la Chambre de Commerce et d'Industrie Porte de Normandie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie. En l'occurrence, le partenariat avec les deux organismes consulaires permet la mise en œuvre d'actions concrètes au plus près des besoins des usagers, notamment en faveur de l'insertion professionnelle de publics en difficulté d'accès à l'emploi, d'attractivité et de promotion du territoire et de revitalisation des territoires ruraux.

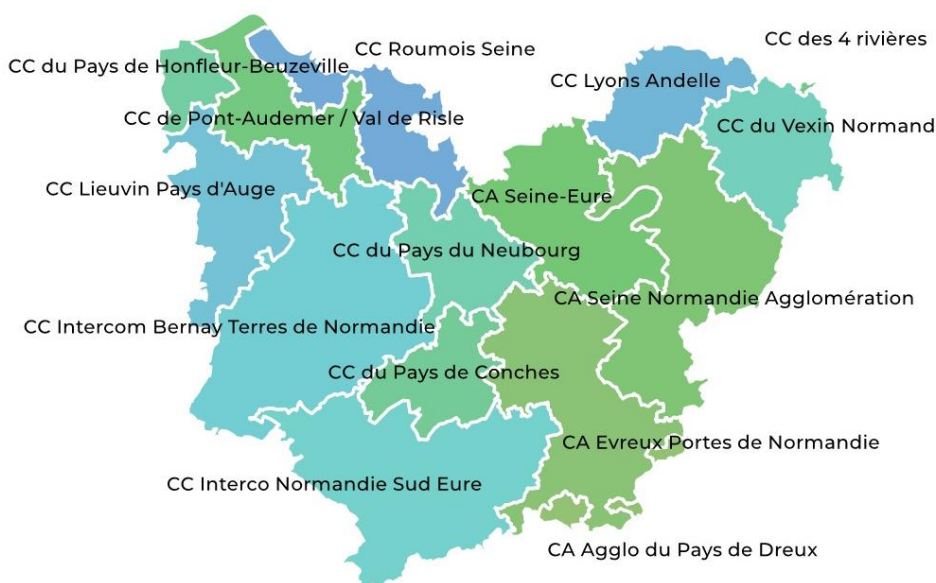
La convention annuelle 2023 de partenariat et d'objectifs prévoit la construction d'un observatoire économique mutualisé avec notamment la réalisation par la CMA Normandie et son Observatoire régional de l'Artisanat d'un diagnostic territorial, objet du présent diagnostic, soulignant les éléments de différenciation du département de l'Eure sur les thématiques emploi, attractivité et implantation des activités pour le 1^{er} semestre 2024.

Méthodologie

Périmètre géographique : Département de l'Eure avec une comparaison régionale

Découpage géographique : Intercommunalités (périmètre géographique des établissements publics de coopération Intercommunale à fiscalité propre)

Territoires intercommunaux du département de l'Eure Géographie au 01/01/2023



Périmètre économique : Secteur principalement marchand non agricole et non financier tel que défini par l'Insee (dispositif É sane)

Les secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers sont les secteurs marchands non agricoles et non financiers, à l'exclusion des secteurs principalement non marchands : enseignement, santé humaine et action sociale, associations. Il s'agit de toutes les entreprises dont l'activité principale exercée (APEN) appartient aux secteurs NA21 suivants :

- B - Industries extractives ;
- C - Industrie manufacturière ;
- D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ;
- E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution ;
- F - Construction ;
- G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motos ;
- H - Transports et entreposage ;
- I - Hébergement et restauration ;
- J - Information et communication ;
- K - Activités financières et d'assurance ;
- L - Activités immobilières ;
- M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques ;
- N - Activités de services administratifs et de soutien ;
- R - Arts, spectacles et activités récréatives ;
- S - Autres activités de services.

Sont exclus du secteur NA21 « K - Activités financières et d'assurance » les codes APEN suivants :

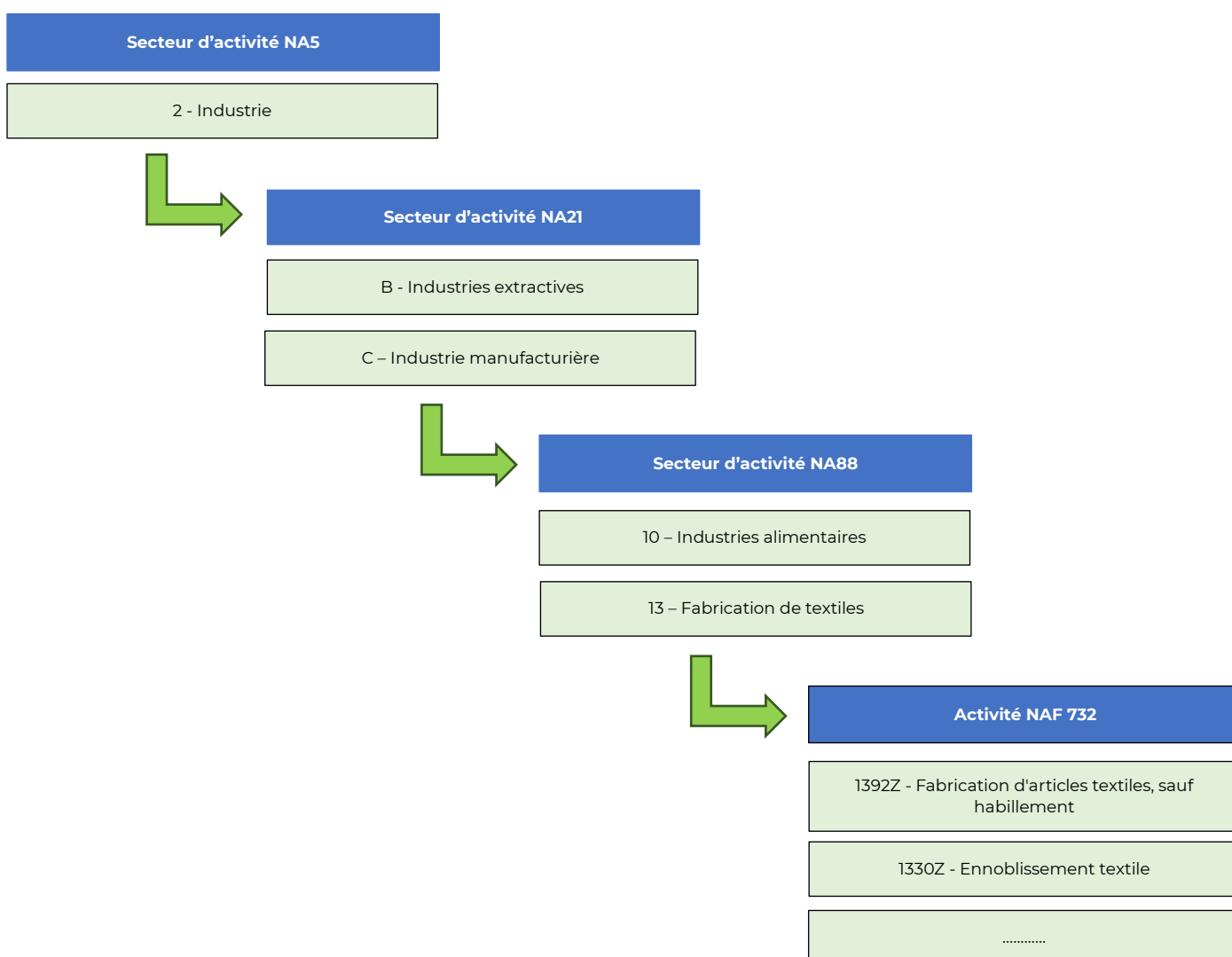
- 6411Z - Activités de banque centrale
- 6419Z - Autres intermédiations monétaires
- 6430Z - Fonds de placement et entités financières similaires
- 6491Z - Crédit-bail
- 6492Z - Autre distribution de crédit
- 6499Z - Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
- 6511Z - Assurance vie
- 6512Z - Autres assurances
- 6520Z - Réassurance
- 6530Z - Caisses de retraite

Sont exclus du secteur NA21 « S - Autres activités de services » les codes APEN suivants :

- 9411Z - Activités des organisations patronales et consulaires
- 9412Z - Activités des organisations professionnelles
- 9420Z - Activités des syndicats de salariés
- 9491Z - Activités des organisations religieuses
- 9492Z - Activités des organisations politiques
- 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire.

Découpage sectoriel : Secteur d'activité regroupé NA21 puis secteur d'activité détaillé NA88

Exemple :

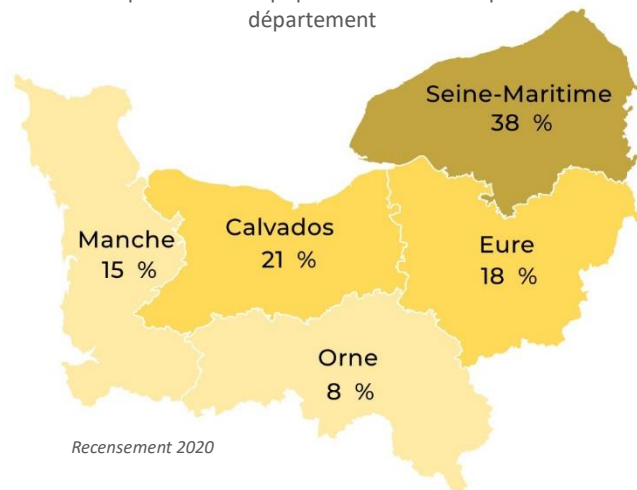


Principales sources de données mobilisées :

- Insee : Recensement de la population
- Insee : Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE-Sirene), données définitives sur les stocks d'entreprises
- Acoiss : Effectif salarié en fin d'année des entreprises employeuses du secteur concurrentiel affiliées au régime général
- France Travail : STMT, Données brutes, demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois
- France Travail : fichier des offres d'emploi, données brutes, offres d'emploi trimestrielles

Partie 1 – Structure démographique

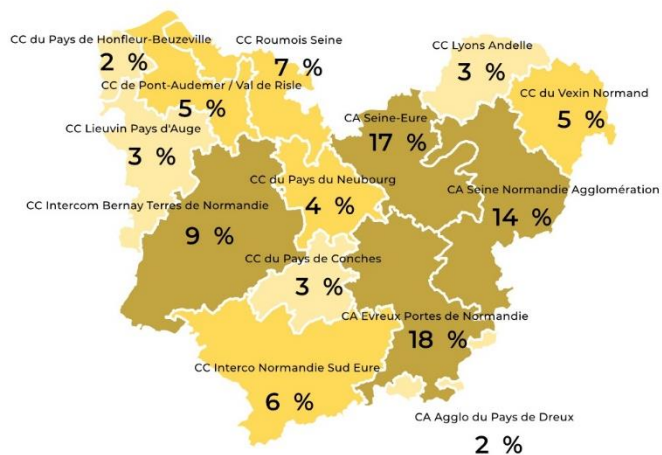
Répartition de la population normande par département



L'Eure et le Calvados sont les territoires les plus dynamiques avec une **croissance du nombre d'habitants de l'ordre de +0,2 % par an en moyenne sur 10 ans** contre +0,1 % en moyenne régionale et -0,5 % dans l'Orne en situation de déclin démographique significatif. L'Eure a néanmoins subi un repli démographique sur la période 2016-2019 qu'il convient de souligner.

Avec **3 325 522 habitants** recensés en 2020, la Normandie représente **5 % de la population nationale hors Mayotte**. Parmi les 5 départements normands, **l'Eure arrive en troisième position avec 599 668 habitants, soit une part de 18 %**.

Taux de variation annuel moyen sur 10 ans de la population normande par département



Parmi les 14 intercommunalités qui structurent la politique territoriale du département de l'Eure, celles qui englobent le plus grand nombre d'habitants sont par ordre d'importance la **CA Evreux Portes de Normandie (110 627 habitants, soit 18 %)**, la **CA Seine-Eure (103 175 habitants, soit 17 %)** et **Seine Normandie Agglomération (82 615 habitants, soit 14 %)**.

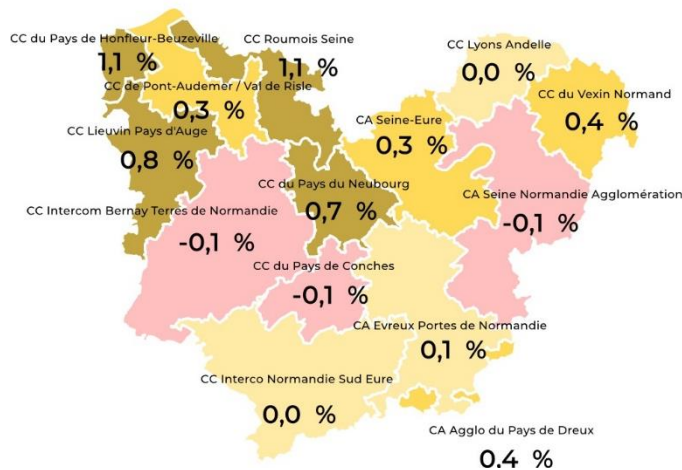
Répartition de la population euroise par intercommunalité



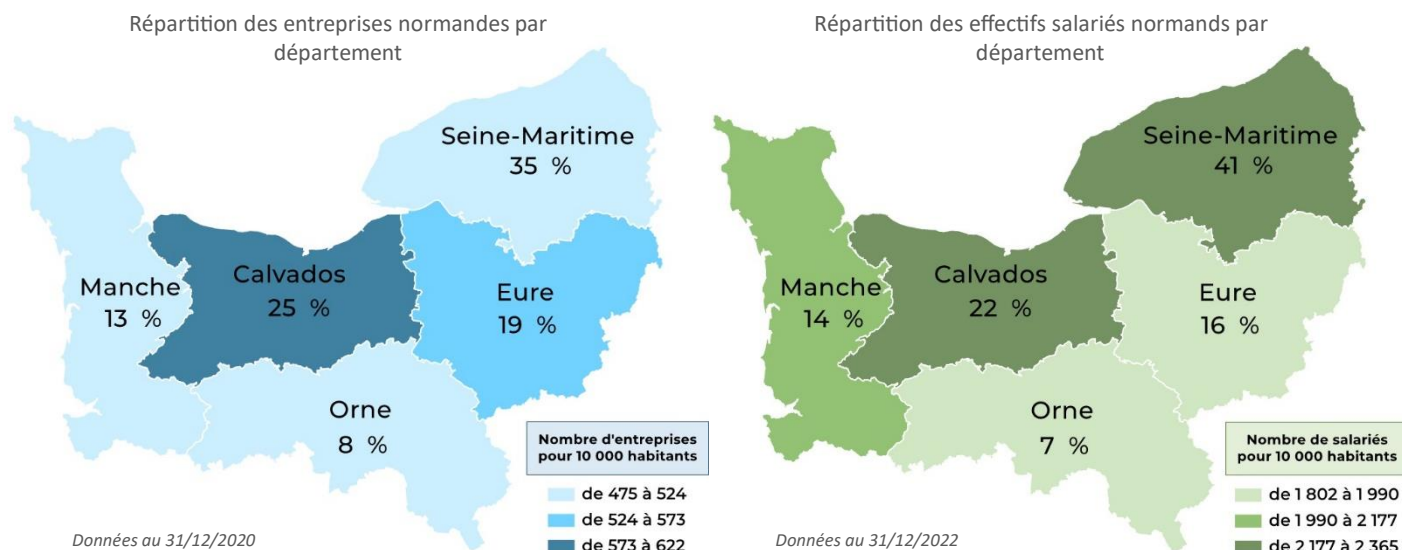
Les territoires intercommunaux où la croissance de la population est la plus élevée sont situés au nord-ouest, à savoir les territoires de **Roumois Seine (+1,1 % par an en moyenne sur 10 ans)**, de **Honfleur-Beuzeville (+1,1 %)** puis de **Lieuvain Pays d'Auge (+0,8 %)** et du **Neubourg (+0,7 %)**.

Tout au contraire, le nombre d'habitants a plutôt tendance à stagner voire à diminuer au sud et à l'est, notamment au sein des territoires de **Seine Normandie Agglomération (-0,1 %)**, de **l'Intercom Bernay Terres de Normandie (-0,1 %)** et du **Pays de Conches (-0,1 %)**. Il stagne sur les territoires de **l'Intercom Normandie Sud Eure (+0,01 %)** et de **Lyons Andelle (+0,01 %)**.

Taux de variation annuel moyen sur 10 ans de la population euroise par EPCI (hors CC des 4 Rivières)



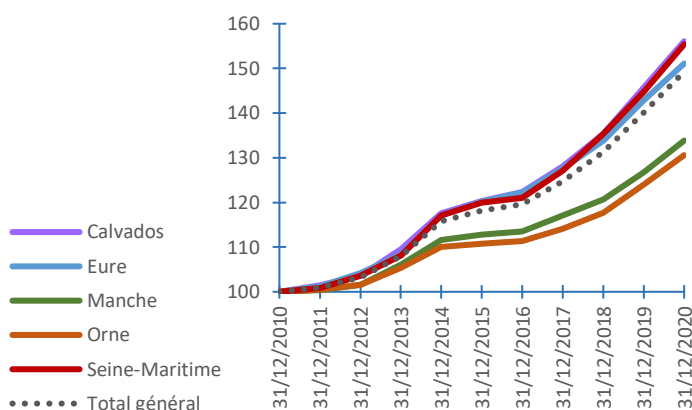
2.1 / Caractéristiques et évolutions départementales en nombre d'entreprises et en nombre de salariés



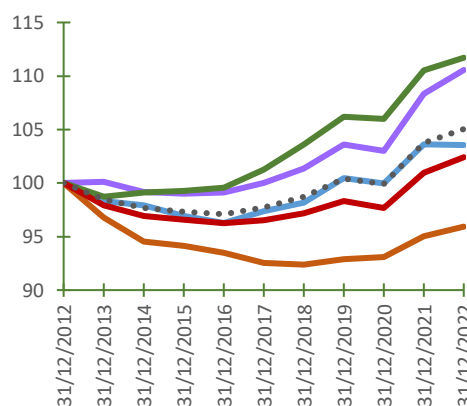
Au 31 décembre 2020, la Normandie compte **174 975 entreprises** relevant de l'économie principalement marchande telle que définie par l'Insee (Cf méthodologie). Elles représentent **4 % des 4 238 211 entreprises recensées en France** à la même date.

Le département de **l'Eure est le 3^{ème} département normand en nombre d'entreprises avec 32 867 entreprises, soit une part de 19 %**. La densité du tissu d'entreprises est relativement forte au sein de ce département avec **548 entreprises pour 10 000 habitants** contre 526 au niveau régional. En parallèle, au 31 décembre 2022, à isopérimètre sectoriel, l'Acoss recense **721 632 emplois salariés en Normandie dont 113 326 salariés dans l'Eure, soit 16 % de l'emploi régional**. La densité du tissu de l'emploi salarié est au contraire relativement faible avec **1 890 salariés pour 10 000 habitants** contre 2 170 en moyenne régionale.

Variation du nombre d'entreprises normandes par département (indice base 100 au 31/12/2010)



Variation des effectifs salariés normands par département (indice base 100 au 31/12/2012)



Le nombre d'entreprises marchandes a fortement augmenté en Normandie passant de 117 205 entreprises en décembre 2010 à 174 975 entreprises en décembre 2020, soit une progression de 4,1 % par an en moyenne sur 10 ans. **Le département de l'Eure suit cette tendance régionale forte avec une hausse moyenne annuelle de 4,2 %**. A titre de comparaison c'est 1,2 points de plus que dans la Manche et 1,5 points de plus que dans l'Orne.

Les effectifs salariés progressent également mais dans des proportions moindres (+0,5 % par an en moyenne sur 10 ans). **La hausse est légèrement moins favorable qu'en moyenne régionale dans l'Eure avec une progression limitée à 0,3 % par an en moyenne sur 10 ans**. La hausse des effectifs salariés la plus significative concerne les départements de la Manche et du Calvados avec une évolution moyenne annuelle respective +1,1 % et de +1,0 % sur 10 ans. Les effectifs ont tendance au contraire à stagner en Seine-Maritime (+0,2 %) et à diminuer dans l'Orne (-0,4 %) malgré le rebond significatif observé les deux dernières années.

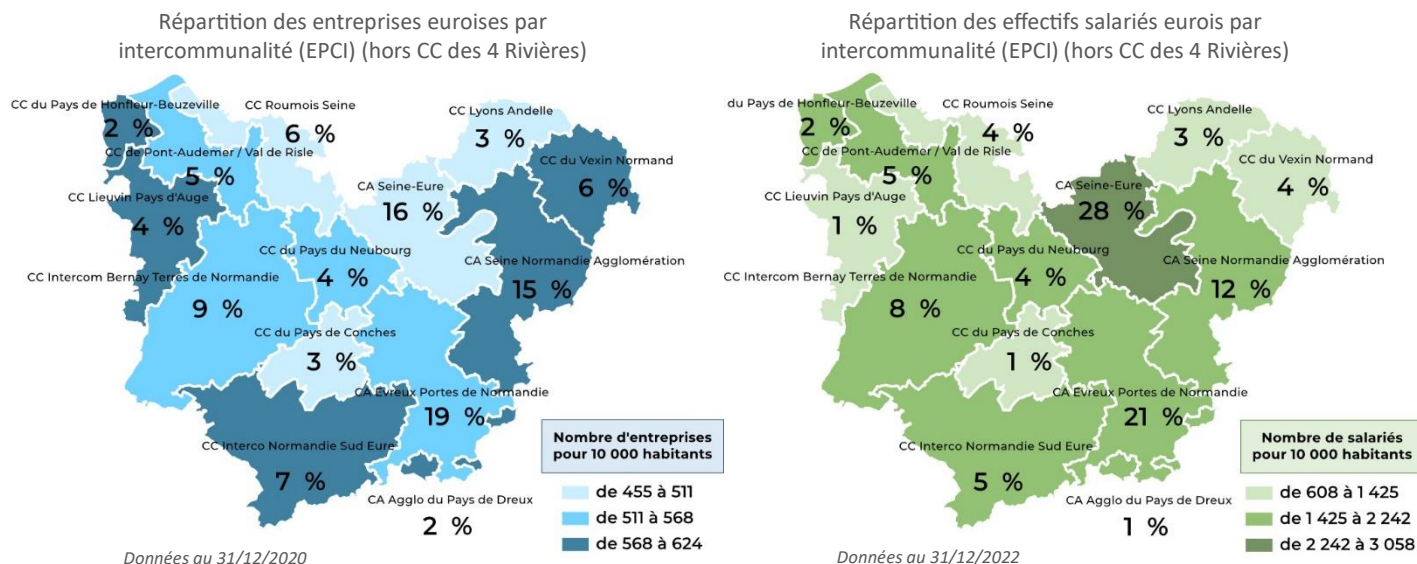
Hausse du nombre d'entreprises dans l'Eure

+51,1 % au cours de la période déc. 2010 – déc. 2020
+4,2 % par an en moyenne sur 10 ans

Hausse des effectifs salariés dans l'Eure

+3,5 % au cours de la période déc. 2012 – déc. 2022
+0,3 % par an en moyenne sur 10 ans

2.2 / Caractéristiques et évolutions territoriales euroises en nombre d'entreprises et en nombre de salariés

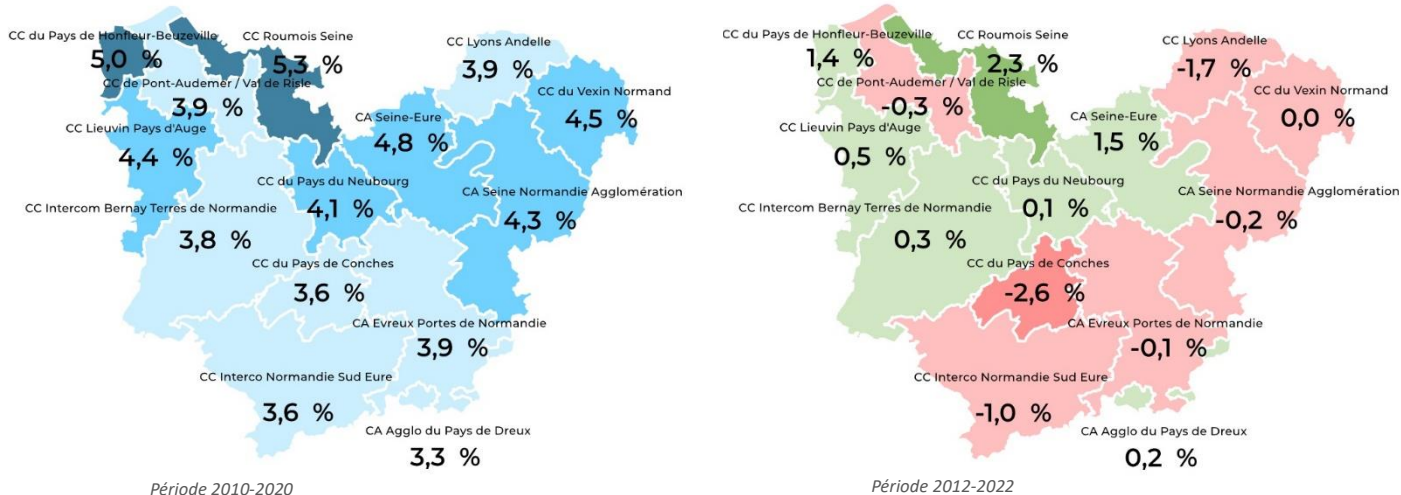


Les trois territoires infradépartementaux de l'Eure qui englobent le plus d'entreprises marchandes sont les intercommunalités d'Evreux Portes de Normandie (6 253 entreprises, soit 19 %), de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (5 238 entreprises, soit 16 %) et de Seine Normandie Agglomération (5 029 entreprises, soit 15 %). Ces trois territoires sont également les plus représentés en termes de répartition des effectifs salariés mais **la Communauté d'Agglomération Seine-Eure se démarque fortement puisqu'elle représente à elle seule 28 % des effectifs eurois, c'est-à-dire 12 points de plus que son poids en nombre d'entreprise.**

En termes de densité du tissu d'entreprises, les territoires les plus ruraux et/ou les plus éloignés des grands centres urbains, Evreux et Rouen notamment, comptent le plus grand nombre d'entreprises par habitant. Ainsi les territoires du Pays de Dreux, Seine Normandie Agglomération et de Lieuvain Pays d'Auge comptent respectivement 624, 609 et 601 entreprises pour 10 000 habitants. En termes de salariat, la tendance s'inverse et un territoire notamment se démarque, **la CASE, avec 3 058 salariés pour 10 000 habitants contre 1 890 en moyenne départementale.** Les intercommunalités du Pays de Conches et de Lieuvain Pays d'Auge ont au contraire les densités les plus faibles (respectivement 608 et 685 salariés pour 10 000 habitants).

Taux de variation annuel moyen sur 10 ans du nombre d'entreprises euroises par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

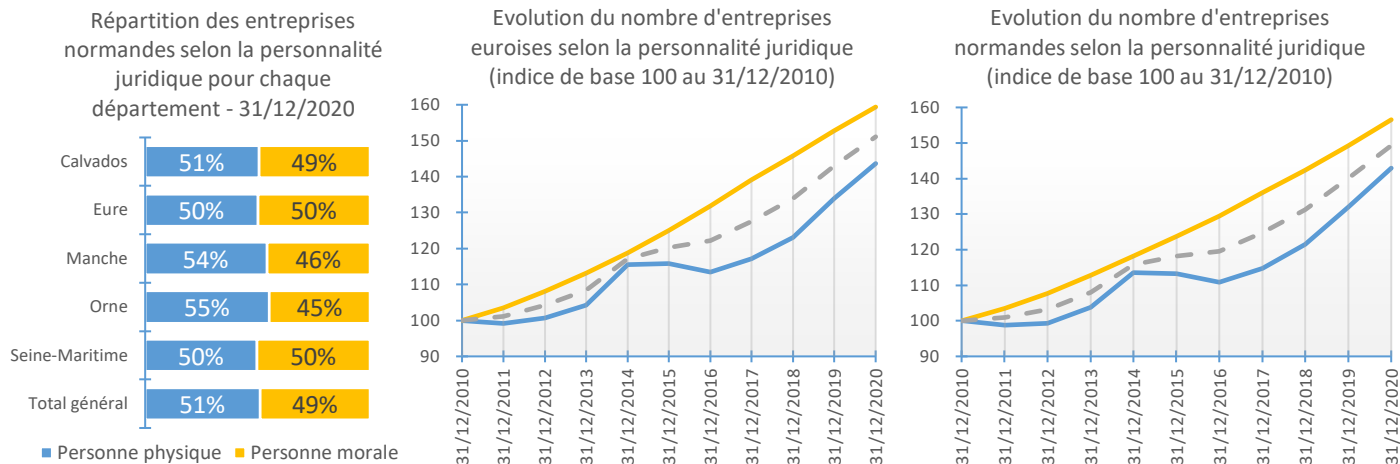
Taux de variation annuel moyen sur 10 ans des effectifs salariés eurois par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Globalement le **nombre d'entreprises marchandes augmente de façon significative dans l'Eure sur la période 2010-2020.** Les plus fortes évolutions concernent les territoires du nord, notamment ceux de Roumois Seine (+5,3 % par an en moyenne sur 10 ans), de Honfleur-Beuzeville (+5,0 %) et de la CASE (+4,8 %). Le succès important des micro-entreprises et la forte progression du nombre de sociétés sont les moteurs de cette croissance.

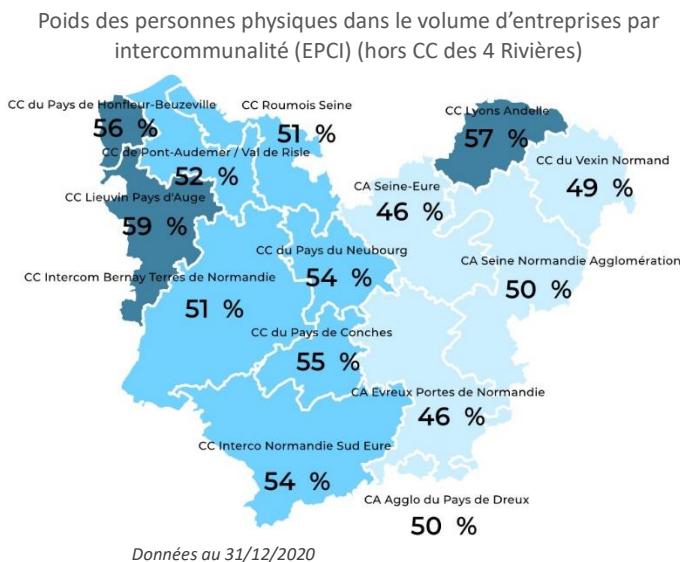
Concernant l'emploi salarié, l'évolution est hétérogène. Au cours de la période 2012-2022, **les effectifs baissent fortement sur le Pays de Conches (-2,6 % par an en moyenne sur 10 ans), de Lyons Andelle (-1,7 %) et de Normandie Sud Eure (-1,0 %).** Tout au contraire, ils **progressent sensiblement les territoires de Roumois Seine (+2,3 %), d'Honfleur-Beuzeville (+1,4 %) et de la CA Seine-Eure (+1,5 %).** Il existe donc une disparité importante quant à la progression de ces deux indicateurs avec un dynamisme forte autour de l'axe Seine et du pays d'Auge, donc des grands pôles métropolitains rouennais, havrais et caennais.

2.3 / Caractéristiques et évolutions juridiques des entreprises euroises croisées par territoire



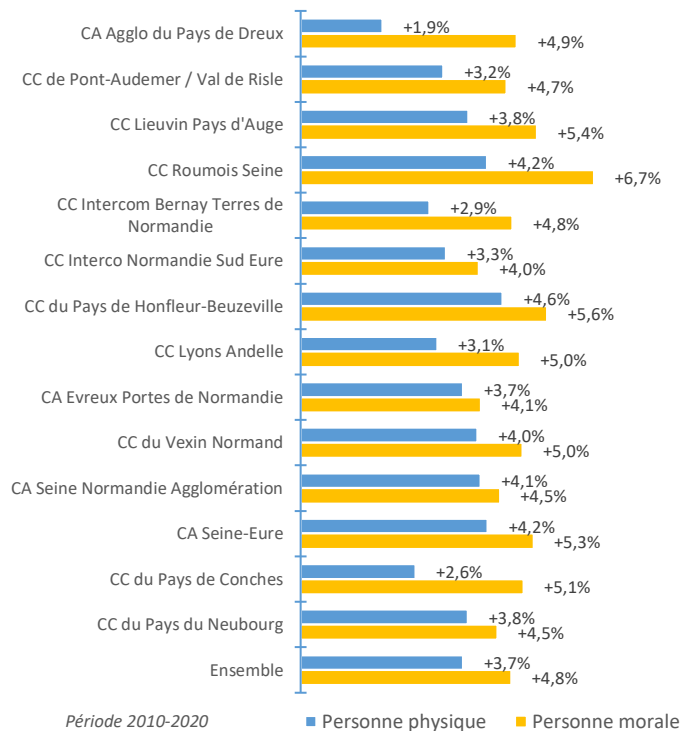
Le département de l'Eure compte 16 451 personnes physiques et 16 416 personnes morales au 31 décembre 2020. Parmi les sociétés, les deux formes juridiques prédominantes au sein de l'économie marchande sont la société à responsabilité limitée (31 % des entreprises) et la société par action simplifiée (16 %). Cette **égalité de répartition personnes physiques / personnes morales** s'observe également au niveau régionale excepté dans la Manche et dans l'Orne qui comptent une proportion plus importante de personnes physiques (respectivement 54 % et 55 %).

En termes de progression, **le nombre de personnes morales euroises progresse plus vite que le nombre de personnes physiques euroises** (respectivement +4,8 % et +3,7 % par an en moyenne sur 10 ans). On observe par ailleurs une baisse du nombre d'entreprises individuelles en 2015-2016 du fait d'une baisse des immatriculations de micro-entreprises. Il n'y a pas de différence observable en termes d'évolution avec le niveau régional.



Il existe une coupure est-ouest très marquée en termes de typologie juridique des entreprises marchandes euroises. **L'ouest, plus rural, compte une forte proportion d'entreprises individuelles**, notamment les territoires d'Honfleur-Beuzeville (56 % de personnes physiques) et Lieuvain Pays d'Auge (59 %). L'est au contraire compte davantage de personnes morales, notamment la CASE (54 %) et Evreux Portes de Normandie (54 %). Lyons Andelle fait exception avec 57 % de personnes physiques.

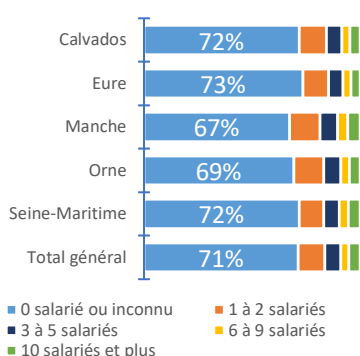
Taux de variation annuel moyen sur 10 ans du nombre d'entreprises euroises par EPCI (hors CC des 4 Rivières) et selon la personnalité juridique



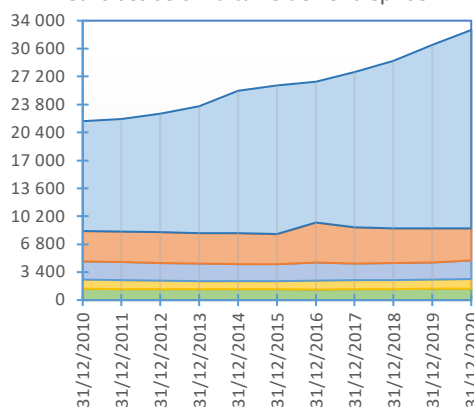
D'un point de vue dynamique, les spécificités territoriales les plus marquantes sont la **faible progression du nombre d'entreprises individuelles au sein des communes euroises de l'agglomération du Pays de Dreux** (+1,9 % par an en moyenne sur 10 ans contre +3,7 % dans l'Eure) ainsi que sur l'intercommunalité du Pays de Conches (+2,6 %). On notera également une **progression très marquée du nombre de sociétés sur Roumois Seine** (+6,7 % par an en moyenne sur 10 ans contre +4,8 % dans l'Eure) allant de pair avec la hausse significative des effectifs salariés précédemment observée sur ce territoire. La forme sociétaire convient généralement mieux aux entreprises qui souhaitent embaucher.

2.4 / Caractéristiques et évolution de la taille des entreprises euroises croisées par territoire

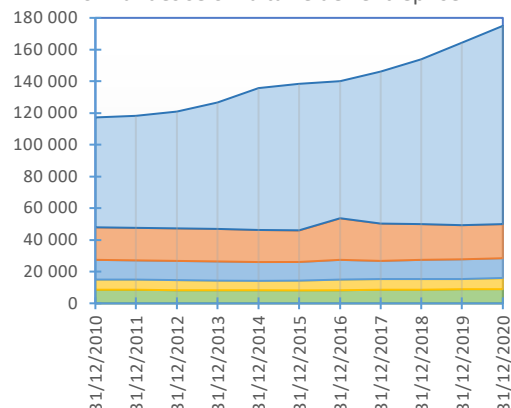
Répartition des entreprises normandes selon la taille de l'entreprise pour chaque département - 31/12/2020



Evolution du nombre d'entreprises euroises selon la taille de l'entreprise



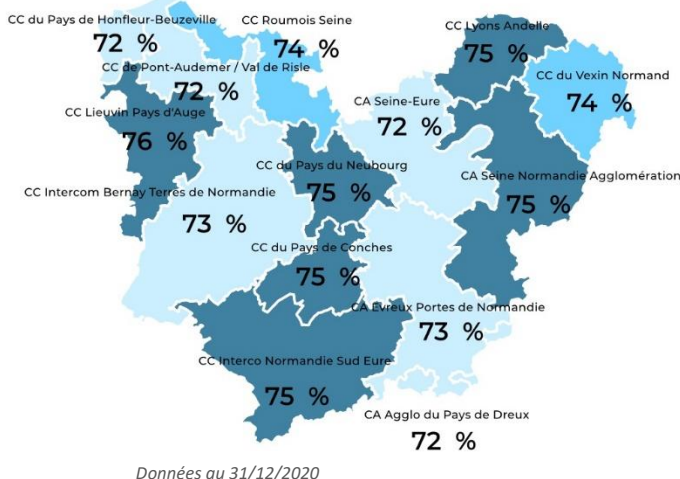
Evolution du nombre d'entreprises normandes selon la taille de l'entreprise



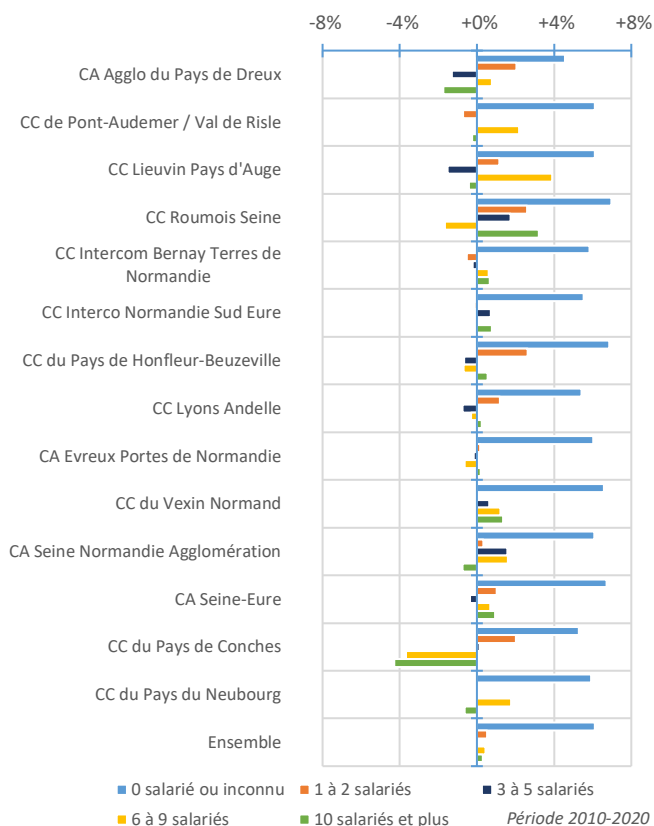
Selon l'Insee, au 31 décembre 2020, 24 144 entreprises euroises, soit **73 %, n'ont pas de salariés ou n'ont pas communiqué d'effectif salarié auprès des services de l'Etat**. Cette proportion est légèrement surreprésentée dans l'Eure avec un écart supérieur de 2 points par rapport à la moyenne régionale. La différence selon la taille est notamment très marquée entre les entreprises de l'Eure et les entreprises de la Manche avec une proportion d'entreprises non-employeuses respective de 73 % et de 67 %. Par ailleurs, parmi les entreprises employeuses euroises la taille prédominante est celle des 1 à 2 salariés qui représente 12 % des entreprises euroises.

En termes de progression, **la hausse du nombre d'entreprises non-employeuses (+6,1 % par an en moyenne sur 10 ans) est le principal facteur explicatif de la hausse moyenne observée dans l'Eure (+4,2 %)**. Le succès important du régime de la micro-entreprises, particulièrement adapté à cette typologie d'entreprises sans salariés, explique cette dynamique. Concernant les entreprises employeuses, la hausse la plus forte concerne les TPE de 1 à 2 salariés avec une progression de 0,5 % par an en moyenne sur 10 ans. Quant à la progression observée en région, elle est somme toute similaire à celle observée dans l'Eure.

Poids des entreprises non-employeuses dans le volume d'entreprises par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Taux de variation annuel moyen sur 10 ans du nombre d'entreprises euroises par EPCI (hors CC des 4 Rivières) et selon la taille de l'entreprise

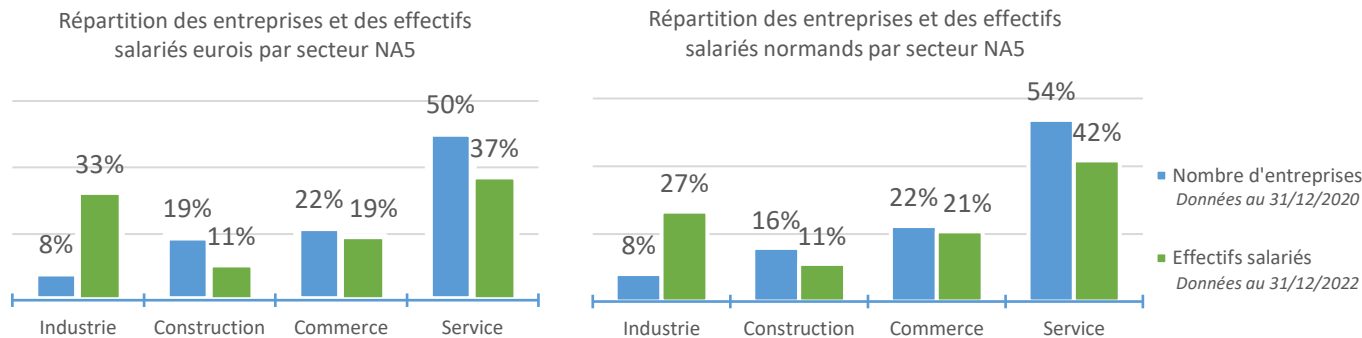


La **proportion d'entreprises non-employeuses semble moins importante au sein des territoires les plus peuplés**, notamment la CASE (72 %) et Evreux Portes de Normandie (73 %) **ainsi qu'au sein des territoires les plus à l'ouest** Beuzeville (72 %) et Pont-Audemer (72 %). Le territoire de Lieuvain Pays d'Auge fait figure d'exception à l'ouest avec une part de 76 %.

La progression du nombre d'entreprises non-employeuses est relativement homogène au sein de l'économie euroise. Elle l'est moins concernant les entreprises employeuses.

En particulier, la **baisse significative du nombre d'entreprises employeuses de 6 à 9 salariés (-3,7 % par an en moyenne sur 10 ans) et de 10 salariés et plus (-4,3 % par an) au sein du Pays de Conches** s'inscrit dans une dynamique à contrecourant de la tendance moyenne observée dans l'Eure (respectivement +0,4 % et +0,3 % par an). La baisse du nombre de PME et de grandes entreprises est donc l'un des facteurs explicatifs de la diminution des effectifs salariés précédemment observée sur ce territoire.

2.5 / Caractéristiques et évolutions sectorielles de l'Eure en nombre d'entreprises et en nombre de salariés



Au sein de l'économie marchande euroises, les activités de services sont les plus représentées tant en nombre d'entreprises qu'en nombre de salariés. Les services englobent en effet 16 577 entreprises, soit 50 % des entreprises marchandes euroises et 42 338 salariés, soit 37 % des effectifs salariés eurois. **Pour autant ce secteur est sous-représenté par rapport au niveau régional** avec un écart négatif à la moyenne de 4 points pour les entreprises et de 5 points concernant les salariés.

Deux secteurs sont au contraire surreprésentés dans l'Eure, l'un en nombre d'entreprises et l'autre en nombre de salariés. Le secteur de la construction, tout d'abord, compte 6 305 entreprises et représente une part de 19 %. C'est 3 points de plus qu'en moyenne régionale. **Le secteur de l'industrie quant à lui se démarque par rapport à son poids en nombre de salariés.** Il représente en effet un tiers des effectifs salariés dans l'Eure contre 27 % en moyenne régionale. **L'industrie euroise ; ce sont 2 746 entreprises qui emploient 36 919 salariés.** Cela représente un **ratio de 13 salariés par entreprise dans l'industrie** contre seulement 2 dans la construction, 3 dans le commerce et 3 dans les services.

En termes d'évolution, **la croissance du nombre d'entreprise la plus forte concerne le secteur des services** avec un taux de variation annuel moyen de 5 % au cours de la période 2010-2020.

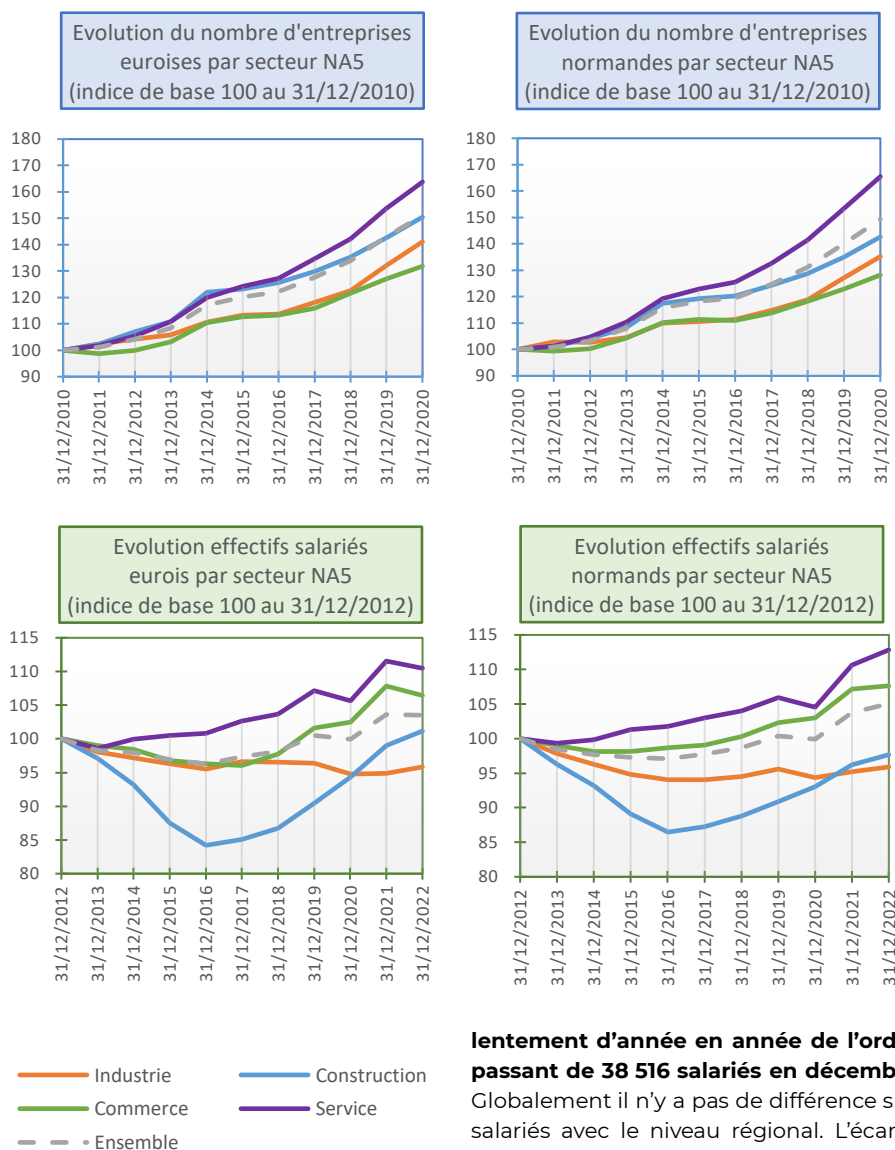
Le commerce voit ses effectifs augmenter mais dans des proportions moindres avec une hausse moyenne annuelle de 2,8 %.

Comparativement au niveau régional, l'écart le plus important concerne la **construction** et l'industrie avec une **hausse** respective de **4,2 %** et de **3,5 % par an en moyenne dans l'Eure** contre **3,6 %** et **3,1 % en Normandie**.

Concernant l'emploi salarié, il existe des différences sectorielles significatives en termes d'évolution. Globalement, **les effectifs salariés eurois ont tendance à augmenter dans les services** (+1,0 % par an en moyenne sur 10 ans) **et le commerce** (+0,6 % par an).

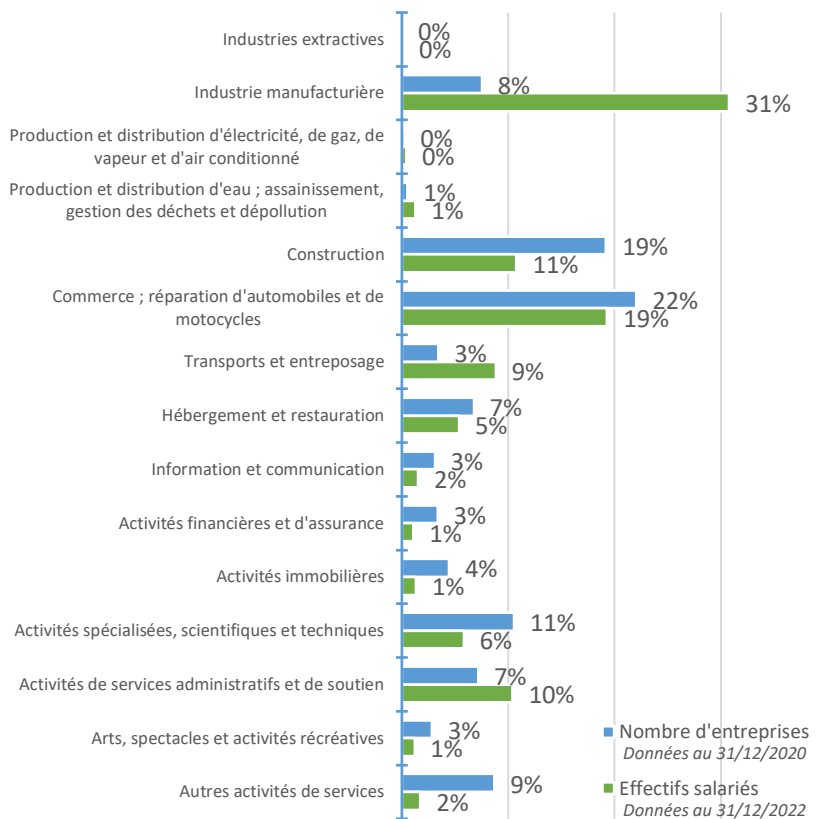
Dans la construction, la situation est plus contrastée. Certes sur 10 ans, l'emploi est resté stable mais la tendance n'est pas linéaire. À la suite de la crise économique et financière de 2008 et de la crise des dettes souveraines de 2010-2012, l'emploi a fortement baissé au cours de la période 2012-2016 avant de croître de façon continue les années suivantes.

Dans l'industrie, l'emploi diminue lentement d'année en année de l'ordre de -0,4 % par an en moyenne sur 10 ans passant de 38 516 salariés en décembre 2012 à 36 919 salariés en décembre 2022. Globalement il n'y a pas de différence significative en termes d'évolution des effectifs salariés avec le niveau régional. L'écart à la moyenne régionale le plus important concerne le secteur de la construction (0,4 points de plus dans l'Eure qu'en moyenne).



2.6 / Caractéristiques sectorielles détaillées de l'Eure en nombre d'entreprises et en nombre de salariés

Répartition du nombre d'entreprises et des effectifs salariés eurois par secteur NA21



En affinant notre analyse sectorielle, de nouvelles caractéristiques importantes se dégagent.

L'industrie

Parmi les 4 secteurs d'activité industriels NA21 listées ci-contre, **l'industrie manufacturière se démarque nettement par la volumétrie de ses entreprises (8 % des entreprises marchandes) et surtout de ses emplois salariés (34 858 salariés, soit 31 %).**

Elle constitue notamment une **spécificité forte du territoire eurois** puisque son poids est limité à 24 % en Normandie soit 7 points de moins.

Au sein de ce secteur industriel manufacturier, **les industries alimentaires** occupent une place prépondérante en nombre d'entreprise (**20 %** des entreprises manufacturières), loin devant la réparation et installation de machines et d'équipements (12 %). La boulangerie et boulangerie-pâtisserie, en particulier, activité à dominante artisanale, représente à elle seule 12 % des entreprises manufacturière euroise.

Concernant les effectifs salariés, trois sous-secteurs manufacturiers dominant :

- **L'industrie pharmaceutique** (16 % des emplois manufacturiers) ;
- **La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (14 %) ;
- **Les industries alimentaires** (12 %).

La construction

Le secteur de la construction est un secteur homogène sans déclinaison NA21 sectorielle particulière. A l'échelle sous-sectorielle NA88, il est dominé par **les travaux de construction spécialisés qui représentent 92 % des entreprises du secteur**, notamment par les activités de **travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment** (16 % des entreprises du secteur), les **travaux de menuiserie bois et PVC** (12 %) et les travaux d'installation électrique dans tous locaux (10 %). Ils sont légèrement surreprésentés dans l'Eure par rapport à la moyenne normande avec un écart positif de 3 points.

Concernant les effectifs salariés, **les travaux de construction spécialisés dominent toujours avec une part de 85 %**, englobant le plus d'emploi dans **les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (17 % des effectifs salariés du secteur de la construction)**, les travaux d'installation électrique dans tous locaux (11 %), les travaux de terrassement courants et travaux préparatoires (11 %) et les travaux de menuiserie bois et PVC (10 %) sans différence notable par rapport au niveau régional.

Le commerce

Le secteur du commerce ne compte lui aussi qu'un seul secteur de niveau NA21, le commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles décliné en trois sous-secteur NA88 de même importance au niveau départemental que régional. Le **commerce de détail (61 % des entreprises commerciales)**, composé de nombreux indépendants et micro-entrepreneurs, est le plus important des trois avec, pour activité principale, les autres commerces de détail sur éventaires et marchés (vente de tapis, de livres, de jouets...) (9 % des entreprises commerciales). Viennent ensuite le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (20 %), dominé par **l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers (10 %)** et le commerce de gros (19 %).

Concernant les effectifs salariés, la répartition sous-sectorielle est somme toute très similaire à la répartition du nombre d'entreprises avec des différences néanmoins significatives à l'échelle des activités. Au sein du **commerce de détail (61 % des salariés du commerce)**, on notera cette fois **l'importance des supermarchés et hypermarchés** parmi les activités commerciales les plus représentées (respectivement 12 % et 14 % des emplois commerciaux). Le commerce de gros arrive en 2nde position (22 %) suivi du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (17 %) avec pour principales activités le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (7 %) et l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers (5 %).

Les services

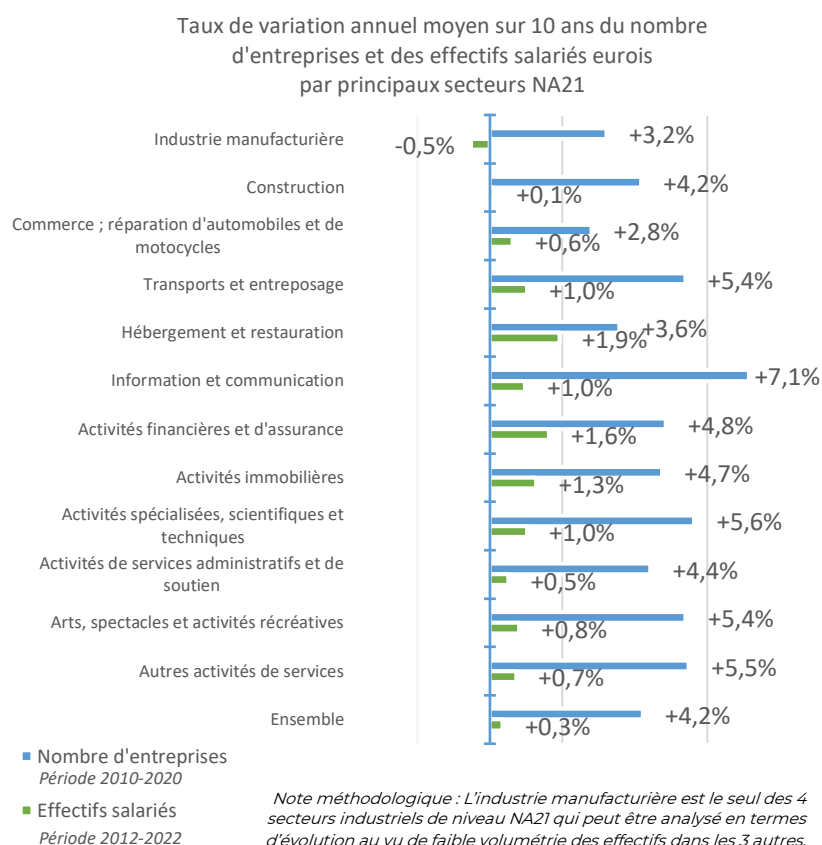
Enfin, terminons par le secteur des services, le plus important des 4 secteurs marchands, dont la répartition sectorielle observée dans l'Eure est cohérente avec celle observée en région. **En nombre d'entreprises**, les secteurs NA21 les plus représentés sont :

- **Les activités spécialisées, scientifiques et techniques (11 % des entreprises marchandes)** avec pour principaux sous-secteurs de niveau NA88 : **les activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (37 % des entreprises de services spécialisés)**, les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (21 %), notamment les activités spécialisées de design (8 %) et les activités photographiques (6 %) et les activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques (21 %) notamment l'activité d'ingénierie et d'études techniques (12 %) ;
- **Les autres activités de services (9 % des entreprises marchandes)** sont découpées en 2 sous-secteurs de niveau NA88 : les **autres services personnels** tout d'abord (**80 % des entreprises des autres services**) avec notamment la coiffure (28 %) et les autres services personnels non classés ailleurs (soins animaliers, tatouage, perçage, agences matrimoniales...) (26 %) ; la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ensuite (20 %) ;
- **Les activités de services administratifs et de soutien (7 % des entreprises marchandes)** dominés par deux sous-secteurs NA88 : les **services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (53 % des entreprises** de services administratifs et de soutien), avec notamment les services d'aménagement paysager (27 %) et le nettoyage courant des bâtiments (18 %) ; les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (30 %) ;
- **L'hébergement et restauration (7 % des entreprises marchandes)** : 85 % des entreprises de ce secteur sont dans la restauration avec pour principales activités la restauration traditionnelle (31 %) et la restauration de type rapide (35 %) et 15 % sont dans l'hébergement.

Concernant les effectifs salariés, ensuite, ce sont les familles d'activités NA21 suivantes qui arrivent en tête :

- **Les activités de services administratifs et de soutien (10 % des salariés du secteur marchand)** dominés, au niveau NA88, par : les **activités liées à l'emploi (42 % des effectifs de ce secteur)** avec une forte représentativité des activités des agences de travail temporaire (38 %) ; les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (27 %) tout particulièrement le nettoyage courant des bâtiments (21 %) ;
- **Le transport et entreposage (9 % des salariés du secteur marchand)** découpé en plusieurs sous-secteurs NA88. Les deux plus importants sont : le **transports terrestres et transport par conduites (56 % des salariés** travaillant dans le transport et l'entreposage), avec en particulier les activités de transports routiers de fret interurbains (23 %) et de transports routiers de fret de proximité (18 %) ; l'entreposage et services auxiliaires des transports (32 %) avec pour principales activités l'entreposage et stockage non frigorifique (12 %) et l'entreposage et stockage frigorifique (23 %) ;
- **Les activités spécialisées, scientifiques et techniques (6 % des salariés du secteur marchand)** dominés par : les **activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques (36 %)**, notamment les activités d'ingénierie, études techniques (17 %) et d'analyses, essais et inspections techniques (15 %) ; les activités juridiques et comptables (21 %) ; les activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (16 %) ; la recherche-développement scientifique (14 %) ;
- **L'hébergement et restauration (5 % des salariés du secteur marchand)** avec deux composantes : la **restauration (83 %** des emplois salariés du secteur) où les deux activités les plus représentées restent la restauration traditionnelle (37 %) et dans des proportions moindres la restauration de type rapide (25 %) ; l'hébergement (17 %) ;

2.7 / Evolutions sectorielles détaillées de l'Eure en nombre d'entreprises et en nombre de salariés



L'industrie

D'un point de vue dynamique, la 1^{ère} remarque concerne l'évolution des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière qui **diminuent de 0,5 % par an en moyenne sur 10 ans** contre +0,3 % par an en moyenne.

Cette baisse n'est néanmoins pas uniforme puisque parmi les principaux pans manufacturiers eurois de niveau NA88, **l'emploi progresse de 16,8 % par an dans l'industrie du cuir et de la chaussure** et d'1,7 % par an en dans l'industrie pharmaceutique.

Tout au contraire, il baisse dans de fortes proportions au sein de la **fabrication de produits informatiques électroniques et optiques (-7,1 % par an)**, **l'imprimerie et reproduction d'enregistrements (-5,0 % par an)**, l'industrie automobile (-4,1%), la fabrication de meubles (-3,7 % par an) et la métallurgie (-3,0 % par an).

Toujours au sein de l'**industrie manufacturière, le nombre d'entreprises progresse mais moins rapidement qu'en moyenne (+3,2 % contre +4,2 % par an tous secteurs confondus)**.

Une **forte hausse des immatriculations, en particulier des micro-entreprises, est néanmoins observable dans l'industrie de l'habillement (+15,9 % par an)**, la fabrication de textiles (+11,0 %) et les autres industries manufacturières (+7,7 %).

Les autres secteurs industriels NA21 comptent trop peu d'effectifs entreprises pour que l'analyse du taux de variation annuel moyen sur 10 ans correspondant soit pertinent. Concernant les effectifs salariés néanmoins, il est intéressant de constater que dans la **production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution**, qui compte certes peu d'entreprises mais plus de 1 000 salariés, les **effectifs ont augmenté de 2,6 % par an en moyenne sur 10 ans**.

La construction

Dans la **construction**, le nombre d'entreprises progresse de **4,2 % par an en moyenne** sur 10 ans. Cette progression est analogue à celle observée en moyenne tous secteurs marchands confondus. La variation la plus significative à analyser en termes de volumétrie des entreprises est celle des **travaux de construction spécialisés qui progresse de 4,1 % par an**. La hausse la plus forte concerne les **autres travaux de finition** (nettoyage et remise état après travaux, ferronnerie décorative...) **(+9,8 % par an)**, les **travaux d'isolation (+9,5 % par an)**, les **travaux de plâtrerie (+7,8 % par an)** ou encore les travaux de charpente (+5,9 % par an).

La hausse du nombre d'entreprises est au contraire moins importante qu'en moyenne dans d'autres activités de construction spécialisé, notamment les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (+2,8 % par an), les travaux de terrassement courants et travaux préparatoires (+3,2 % par an), les travaux d'installation électrique dans tous locaux (+3,2 % par an).

Concernant l'emploi salarié, la tendance n'est pas linéaire dans le secteur de la construction puisque les effectifs salariés ont d'abord chuté de 15,8 % entre décembre 2012 et décembre 2016 avant d'augmenter de 20,2 % au cours de la période - décembre 2016 – décembre 2022. La **hausse moyenne annuelle de 0,1 % sur ces 10 ans** ne reflète donc pas la réalité de cette évolution mais permet d'effectuer des comparaisons sectorielles et géographiques. Parmi les trois secteurs de la construction de niveau NA88, les effectifs salariés ont en effet tendance à baisser dans la construction de bâtiments (-1,0 % par an), notamment la **construction de maisons individuelles (-3,0 % par an)** et **dans le génie civil (-2,5 % par an)**, notamment la construction de routes et autoroutes (-4,0 % par an) alors que l'évolution est légèrement positive dans les **travaux de construction spécialisés (+0,5 % par an)**.

Au sein de ce dernier secteur NA88, qui pour rappel englobe 85 % des salariés travaillant dans la construction, il est important de relever que les progressions les plus importantes et les plus significatives concernent les **travaux de terrassement courants et travaux préparatoires (+5,9 % en moyenne sur 10 ans)** et les travaux de démolition (+3,4 % par an).

Toujours au sein des travaux de construction spécialisés, on notera au contraire la baisse significative des effectifs salariés dans les **travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux (-1,6 % par an)**, les **travaux de menuiserie bois et PVC (-1,5 % par an)** et les travaux de couverture par éléments (-1,0 % par an).

Le commerce

Dans le **commerce, la hausse du nombre d'entreprises est la moins importante des 4 secteurs marchands (+2,8 % contre +4,2 % par an en moyenne sur 10 ans)**. Cette tendance n'est pour autant pas uniforme puisque le nombre d'entreprises **augmente de 6,2 % par an en moyenne dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles**, notamment dans l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers (+7,2 % par an), de 3,4 % par an dans le commerce de gros, notamment dans l'activité des autres intermédiaires du commerce en produits divers (+7,9 % par an) et de 1,7 % par an seulement dans le commerce de détail.

Ce dernier secteur qui pour rappel représente 61 % des entreprises commerciales ne peut être analysé convenablement cependant sans relever les écarts d'évolution qui suivent. En effet, parmi les principales activités de détail repérées sur le territoire eurois, le nombre d'entreprises progresse de **13,7 % par an en moyenne sur 10 ans dans la vente à distance sur catalogue général et de 11,7 % par an dans la vente à distance sur catalogue spécialisé** ce qui tend à démontrer le fort développement du e-commerce et l'attrait des porteurs de projet. La hausse est également forte et significative dans le commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés (+5,6 % par an), les autres commerces de détail spécialisés divers (matériel photographique, de souvenirs, d'objets d'art, galeries d'art...) (+5,2 % par an) et le commerce d'alimentation générale (+4,3 % par an).

Toujours dans le commerce de détail, l'évolution du nombre d'entreprises est au contraire défavorable dans le **commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (boucherie, charcuterie...) (-3,1 % par an)** et le commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé (-2,3 % par an).

Concernant **l'emploi salarié, les effectifs progressent favorablement** est légèrement plus rapidement qu'en moyenne **(+0,6 % par an en moyenne sur 10 ans** dans le commerce contre +0,3 % par an tous secteurs marchands confondus). Ils augmentent notamment **d'1,2 % par an dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles** avec une hausse significative dans le commerce d'autres véhicules automobiles (+5,1 % par an) et l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers (+2,6 % par an). Ils progressent de 1,0 % par an dans le commerce de détail mais diminuent de 0,8 % par an dans le commerce de gros.

Concernant le commerce de détail, les hausses les plus fortes et les plus significatives concernent les **autres commerces en magasin non spécialisé (sans prédominance alimentaire d'une surface de moins de 2 500 m²) (+12,9 % par an)**, le commerce d'alimentation générale (+5,4 % par an), les commerces de détail d'optique (+1,9 % par an) et les supermarchés (+1,3 % par an).

Au contraire, les plus fortes baisses d'effectifs concernent le **commerce de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (-1,9 % par an)**, la vente à distance sur catalogue spécialisé (-1,7 % par an) et le commerce d'habillement en magasin spécialisé (-1,4 % par an).

En ce qui concerne le commerce de gros, les hausses d'effectifs les plus notables concernent les activités suivantes : le **commerce interentreprises de quincaillerie (+7,2 % par an)**, le **commerce interentreprises de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles (+6,6 % par an)** et, dans une moindre mesure, le commerce interentreprises de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services (+1,0 % par an).

Les effectifs ont fortement chuté au contraire et de façon significative dans les **centrales d'achat alimentaires (-21,5 % par an)**. La tendance est à la baisse également dans le commerce interentreprises de fournitures et équipements industriels divers (-3,4 % par an), et le commerce interentreprises d'autres biens domestiques (-3,1 % par an).

Les services

Le secteur des **services** est le plus dynamique **tant en termes d'évolution du nombre d'entreprises (+5,1 % par an en moyenne sur 10 ans) qu'en termes d'évolution des effectifs salariés (+1,0 % par an)**.

Concernant l'évolution du nombre d'entreprises, l'évolution par secteurs NA21 est la suivante :

- Transports et entreposage (+5,4% par an) avec une hausse significative du nombre d'entreprises dans les **activités de poste et de courrier (+34,4 % par an)** et dans les transports terrestres et transport par conduites (+3,3 % par an) notamment les transports de voyageurs par taxis (+5,0 % par an) ;
- Hébergement et restauration (+3,6% par an) avec une hausse de 3,8 % par an dans la restauration, notamment dans la **restauration de type rapide (+9,5 % par an)** et les **services des traiteurs (+6,7 % par an)** et de 2,2 % par an dans l'hébergement ;
- **Information et communication (+7,1% par an)** avec une **progression de 12,0 % par an dans la production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale ;**
- Activités financières et d'assurance (+4,8% par an) ;
- Activités immobilières (+4,7% par an) ;
- **Activités spécialisées, scientifiques et techniques (+5,6% par an)** marquées par une **nette progression du nombre d'entreprises dans les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (+9,1 % par an)** notamment les activités photographiques (+10,8 % par an), les **activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (+7,2 % par an)** et la **publicité et études de marché (+6,0 % par an)** ;
- Activités de services administratifs et de soutien (+4,4% par an) avec une nette augmentation dans les **services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (+5,7 % par an)** et les activités de location et location-bail (+4,8 % par an) ;
- **Arts, spectacles et activités récréatives (+5,4% par an)** où la hausse la plus importante concerne les **activités sportives, récréatives et de loisirs (+6,0 % par an)** et les activités créatives, artistiques et de spectacle (+4,6 % par an) ;
- **Autres activités de services (+5,5% par an)** avec une hausse de **6,1 % par an dans la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques**, notamment la **réparation d'autres biens personnels et domestiques (+8,6 % par an)** et de 5,3 % par an dans les autres services personnels notamment dans **l'entretien corporel (+12,0 % par an)**, les **autres services personnels n.c.a. (+7,6 % par an)** et les **soins de beauté (+6,5 % par an)**.

Du côté de l'évolution des effectifs salariés, la progression moyenne des effectifs de 1,0 % par an masque des disparités plus importantes. Les évolutions par secteur NA21 sont les suivantes :

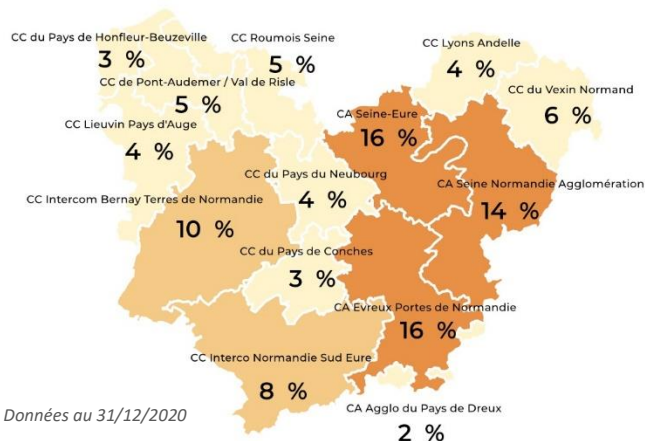
- Transports et entreposage (+1,0 % par an) avec une **hausse significative des effectifs dans l'entreposage et services auxiliaires des transports (+3,9 % par an)** mais une **contraction importante dans les activités de poste et de courrier (-3,9 % par an)** ;
- **Hébergement et restauration (+1,9 % par an)** avec une **progression significative des effectifs dans la restauration (+2,7 % par an)**, notamment la **restauration de type rapide (+7,9 % par an)**, les **services des traiteurs (+5,0 %)** et les **débites de boissons (+4,0 % par an)** et au contraire une diminution notable dans l'hébergement (-1,3 % par an) ;
- Information et communication (+1,0 % par an) où une hausse importante des effectifs est observable dans les **télécommunications (+3,9 % par an)** contrairement aux **services d'information** (traitement de données, hébergement et activités connexes notamment) (-3,0 % par an) ;
- **Activités financières et d'assurance (+1,6 % par an)** ;
- **Activités immobilières (+1,3 % par an)** ;
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques (+1,0 % par an) marqués par une hausse importante des effectifs dans la **recherche-développement scientifique (+4,4 % par an)** et les **activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (+3,4 % par an)** ;
- **Activités de services administratifs et de soutien (+0,5 % par an)** où l'emploi progresse dans les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (+1,6 % par an), notamment les autres activités de **nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel (+4,2 % par an)** et le nettoyage courant des bâtiments (+1,3 % par an) mais se contracte dans les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (-1,7 % par an) en particulier les **activités de photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau (-8,4 % par an)** ;
- Arts, spectacles et activités récréatives (+0,8 % par an) marqué notamment par une hausse significative du nombre de salariés dans les activités sportives, récréatives et de loisirs (+2,7 % par an) ;
- Autres activités de services (+0,7 % par an) où aucune évolution significative sous-jacente n'est à relever.

2.8 / Caractéristiques sectorielles euroises en nombre d'entreprises et de salariés croisées par territoire

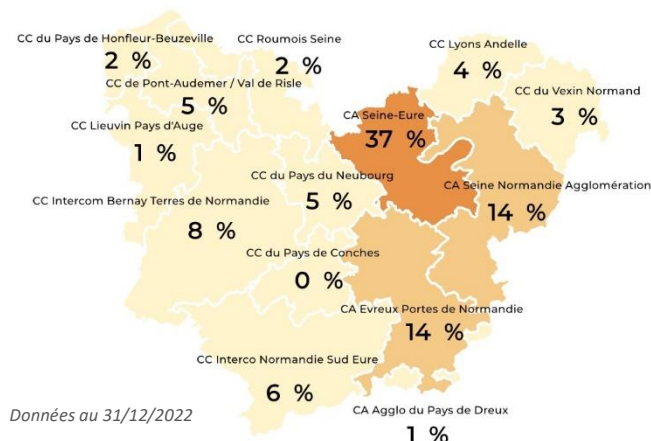
L'industrie

Répartition de l'industrie euroise par intercommunalité (EPCI)

Répartition des entreprises industrielles euroises par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

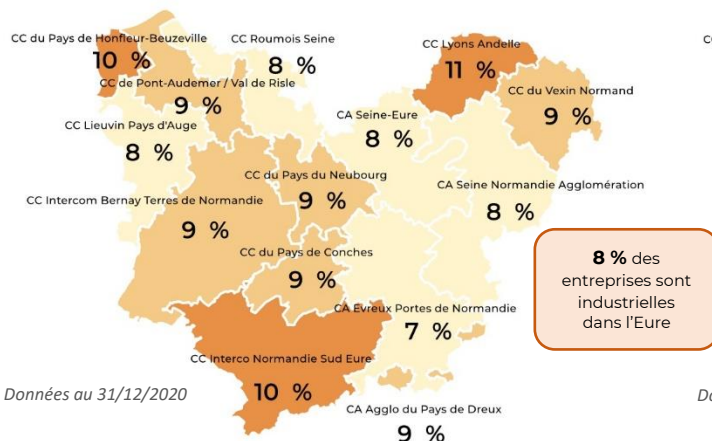


Répartition des effectifs salariés eurois de l'industrie par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

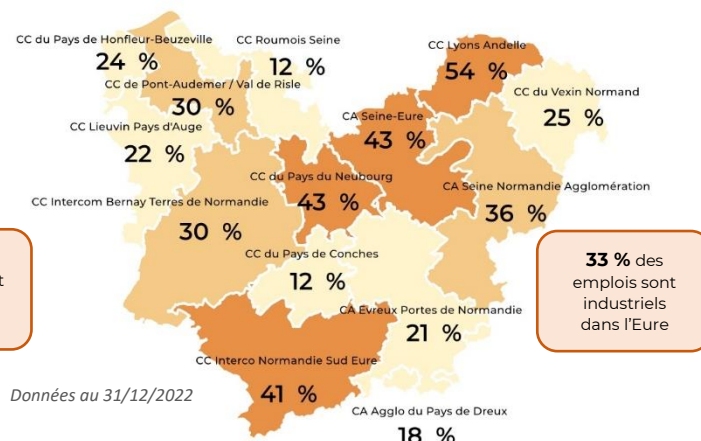


Poids de l'industrie dans chaque intercommunalité (EPCI)

Poids de l'industrie dans le volume d'entreprises marchandes par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Poids de l'industrie dans l'emploi salarié marchand par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Les trois territoires eurois qui comptent le plus d'entreprises industrielles sont **Evreux Portes de Normandie (16 % des entreprises industrielles)**, la **CA Seine-Eure (16 %)** et Seine Normandie Agglomération (14 %). En nombre d'entreprises, l'industrie est légèrement surreprésentée sur trois territoires à savoir **Lyons Andelle (11 % des entreprises sont industrielles contre 8 % en moyenne départementale)**, la partie euroise du Pays de Honfleur-Beuzeville (10 %) et Normandie Sud Eure (10 %). Elle est au contraire légèrement sous-représentée sur Evreux Portes de Normandie (7 %).

Concernant la répartition des effectifs salariés, **l'industrie est très présente sur le territoire de la CA Seine-Eure qui englobe 37 % de l'emploi industriel eurois**. Evreux Portes de Normandie et Seine Normandie Agglomération arrive loin derrière avec 14 % des emplois industriels chacun. De fortes disparités territoriales sont observables. **L'industrie est une spécificité importante du territoire de Lyons Andelle** puisqu'elle représente **54 % des emplois sur ce territoire** contre 33 % en moyenne dans l'Eure. Trois autres territoires ne sont pas en reste à savoir : la CC du Pays du Neubourg (43 %) ; la CA Seine-Eure (43 %) ; l'Intercom Normandie Sud Eure (41 %). Au contraire, **l'industrie est fortement sous-représentée sur le territoire du Pays de Conches (12 % contre 33 %)** ainsi que sur la CC Roumois Seine (12 %), la partie euroise de la CA du Pays de Dreux (18 %) ou encore Evreux Portes de Normandie (21 %).

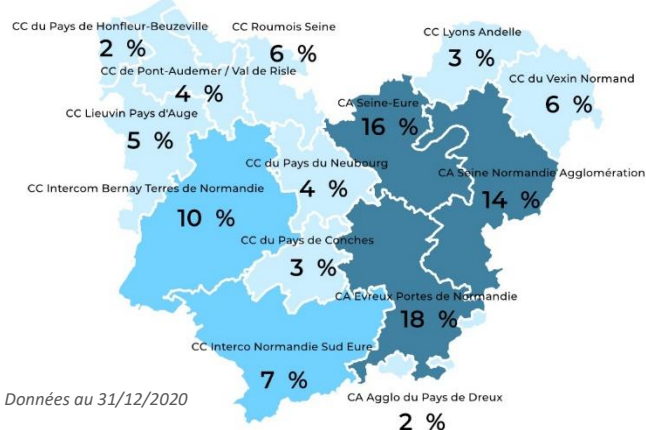
Parmi les 5 principaux pans industriels eurois (NA88), on notera quelques spécificités fortes avec la surreprésentation de :

- L'**industrie pharmaceutique** sur la **CA Seine-Eure (13 % des emplois marchands)** contre 5 % dans l'Eure ;
- La **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** sur les territoires de **Lyons Andelle** et du **Pays du Neubourg** (respectivement **17 % des emplois marchands** chacun contre 4 % dans l'Eure).
- L'**industrie alimentaire** (boulangerie, pâtisserie...) sur les territoires du **Pays de Conches** et de **Normandie Sud Eure** (respectivement **13 % et 8 % des emplois** contre 4 % dans l'Eure) ;
- La **fabrication de produits métalliques** hors machines et équipements sur les territoires de **Lyons Andelle** et de **Pont-Audemer / Val de Risle** (respectivement **11 % et 8 % des emplois** contre 3 % dans l'Eure) ;
- L'**industrie chimique** sur le territoire de **Bernay Terres de Normandie (7 % des emplois)** contre 2 % dans l'Eure).

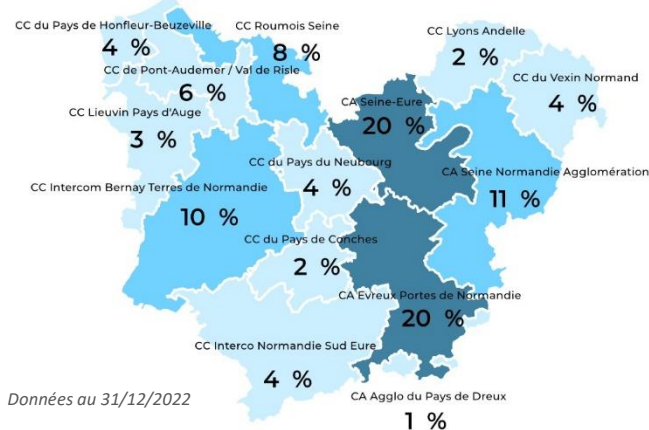
La construction

Répartition du secteur de la construction eurois par intercommunalité (EPCI)

Répartition des entreprises euroises de la construction par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

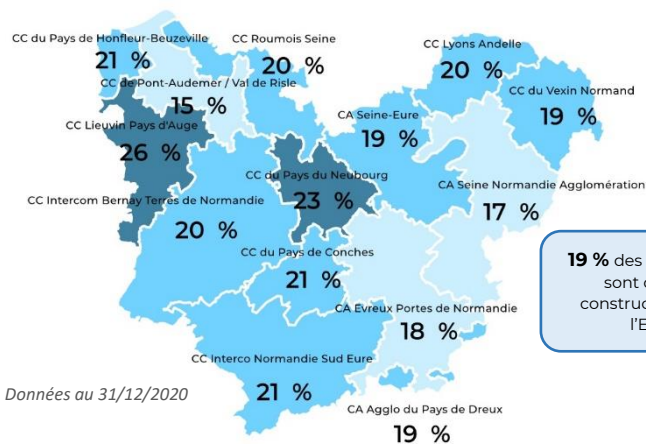


Répartition des effectifs salariés euroises de la construction par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

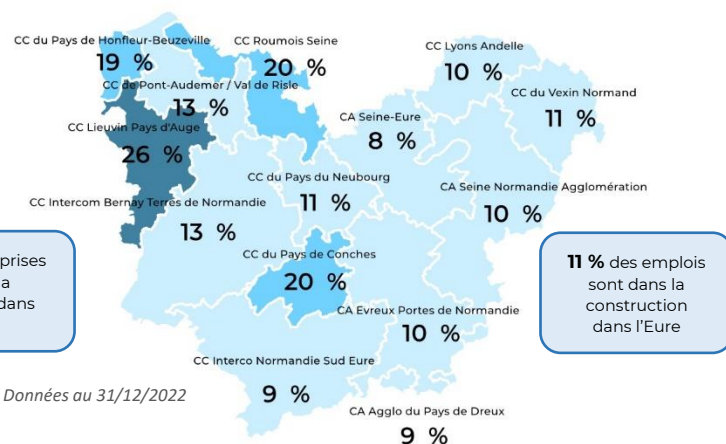


Poids de la construction dans chaque intercommunalité (EPCI)

Poids de la construction dans le volume d'entreprises marchandes par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Poids de la construction dans l'emploi salarié marchand par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Les entreprises du secteur de la construction sont principalement concentrées à l'est de l'Eure, au sein des territoires d'**Evreux Portes de Normandie (18 % des entreprises du secteur)**, de la CA Seine-Eure (16 %) et de Seine Normandie Agglomération (14 %). Pour autant c'est à l'ouest que le poids du secteur de la construction dans l'économie marchande est le plus important en particulier au sein des **intercommunalités rurales de Lieuvain Pays d'Auge (26 % des entreprises dans le secteur de la construction contre 19 % en moyenne dans l'Eure)** et du Pays du Neubourg (23 % contre 19 %). La CC de Pont-Audemer / Val de Risle fait exception avec une part de 15 % seulement.

Concernant la répartition des effectifs salariés, deux territoires dominant, à savoir, la **CA Seine-Eure (20 % des emplois)** et **Evreux Portes de Normandie (20 % des emplois)** également). Seine Normandie Agglomération et l'Intercom Bernay Terres de Normandie arrivent en 3^{ème} et 4^{ème} position avec une part respective de 11 % et 10 %. La construction est une caractéristique forte au sein de 4 territoires eurois : le **poids de ce secteur dans l'emploi marchand** est de **26 % sur la CC de Lieuvain Pays d'Auge**, 20 % sur le Pays de Conches, 20 % sur le territoire de Roumois Seine et 19 % sur le Pays de Beuzeville contre 11 % en moyenne départementale.

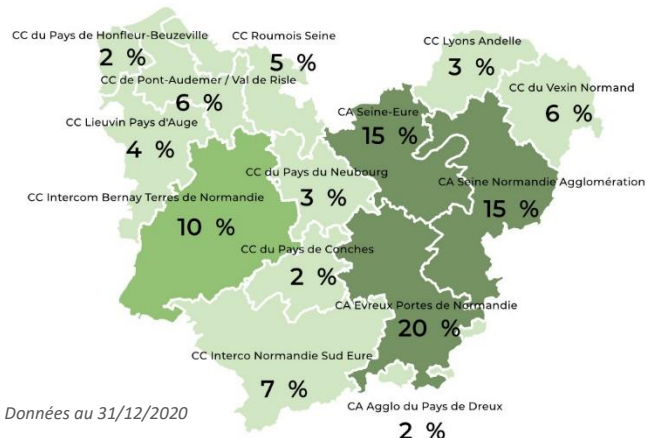
Parmi les 5 principales activités de la construction, on notera quelques spécificités fortes avec la surreprésentation :

- Des **travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment** sur les territoires du **Pays de Conches** et de Lyons Andelle (**respectivement 3,5 % et 2,8 % des emplois marchands** contre 1,5 % en moyenne dans l'Eure) ;
- Des **travaux d'installation électrique dans tous locaux** sur les intercommunalités de **Roumois Seine** et du Pays du Neubourg (respectivement **3,7 % et 2,0 %** contre 1,0 % dans l'Eure) ;
- Des **travaux de terrassement courants et travaux préparatoires** au sein de la **CC Lieuvain Pays d'Auge** et de l'Interco Normandie Sud Eure (respectivement **4,6 % et 3,0 %** contre 1,0 % dans l'Eure) ;
- Des **travaux de menuiserie bois et PVC** au sein des territoires de **Lieuvain Pays d'Auge**, du Pays du Neubourg et du Pays de Beuzeville (respectivement **3,9 %, 2,2 % et 2,1 %** contre 0,9 % dans l'Eure) ;
- Des **travaux de couverture par éléments** au sein de la **CC Lieuvain Pays d'Auge (3,4 %** contre 0,7 % dans l'Eure).

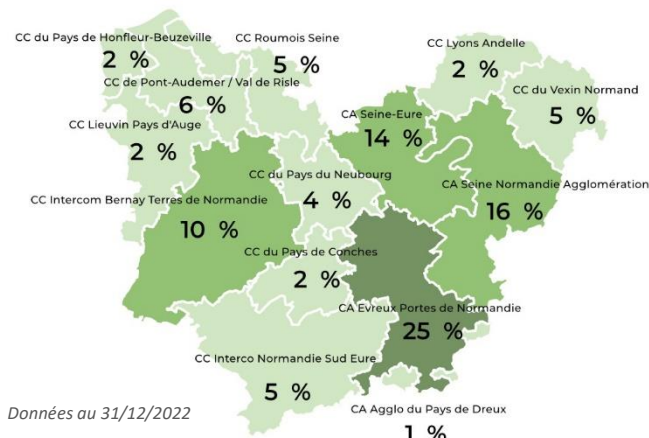
La commerce

Répartition du commerce eurois par intercommunalité (EPCI)

Répartition des entreprises commerciales euroises par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

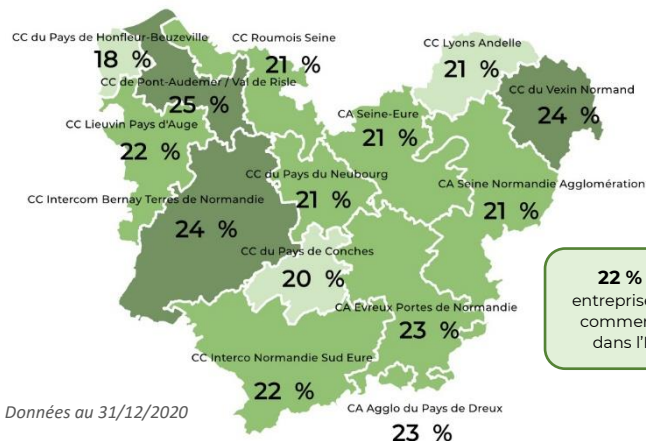


Répartition des effectifs salariés eurois du commerce par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

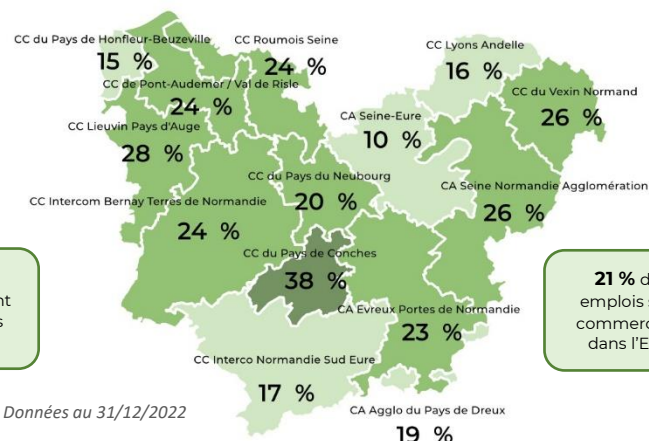


Poids du commerce dans chaque intercommunalité (EPCI)

Poids du commerce dans le volume d'entreprises marchandes par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Poids du commerce dans l'emploi salarié marchand par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Le tissu d'entreprises commercial eurois est fortement concentré à l'est au sein des territoires d'**Evreux Portes de Normandie (20 % des entreprises marchandes)**, de Seine Normandie Agglomération (15 %) et de la CA Seine-Eure (15 %). En revanche, le poids de ce secteur est relativement homogène en nombre d'entreprises sur l'ensemble des territoires eurois même s'il est légèrement sous-représenté sur le Pays de Beuzeville (18 % des entreprises marchandes contre 22 % en moyenne départementale).

Concernant l'emploi salarié, le territoire d'**Evreux Portes de Normandie** domine puisqu'il canalise à lui seul **un quart des effectifs du secteur du commerce**. Seine Normandie Agglomération et la CA Seine-Eure arrivent en 2nd et 3^{ème} position avec une part respective de 16 % et de 14 %. Le poids des activités commerciales dans l'économie marchande est de 21 % en moyenne dans l'Eure. **La CC du Pays de Conches se démarque avec une part importante de 38 %**. Le commerce est au contraire sous-représenté au sein de la CA Seine-Eure puisque l'emploi commercial ne représente que 10 % des emplois marchands du territoire.

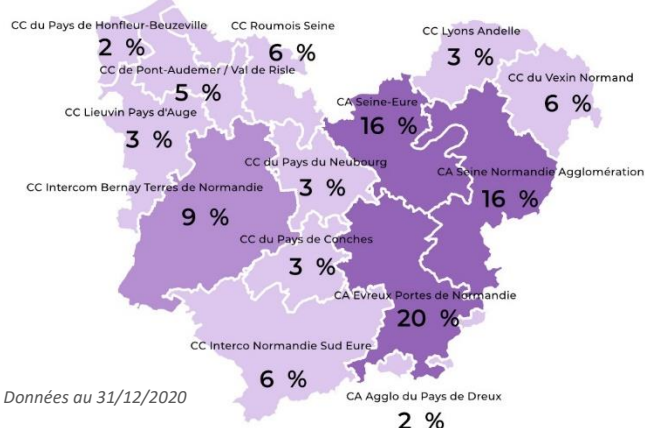
Parmi les 5 principales activités du commerce, on notera quelques spécificités avec la surreprésentation :

- Des **hypermarchés** au sein des intercommunalités du **Pays de Conches** et du **Pays du Neubourg (respectivement 7 % de l'emploi marchand chacune)** contre 3 % en moyenne dans l'Eure) ;
- Des **supermarchés** au sein des territoires du **Vexin Normand** et de **Roumois Seine (respectivement 7 % chacun)** contre 2 % dans l'Eure) ;
- Des **commerce de voitures et de véhicules automobiles légers** sur les territoires d'**Evreux Portes de Normandie** et de **Lieuvain Pays d'Auge (respectivement 3 % chacun)** contre 1 % dans l'Eure) ;
- De **l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers** sur la CC du **Pays de Conches** et de la CC de **Lieuvain Pays d'Auge (respectivement 3 % chacune)** contre 1 % dans l'Eure) ;
- Du **commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé** sur l'intercommunalité de **Lieuvain Pays d'Auge (3 %)** contre 1 % dans l'Eure).

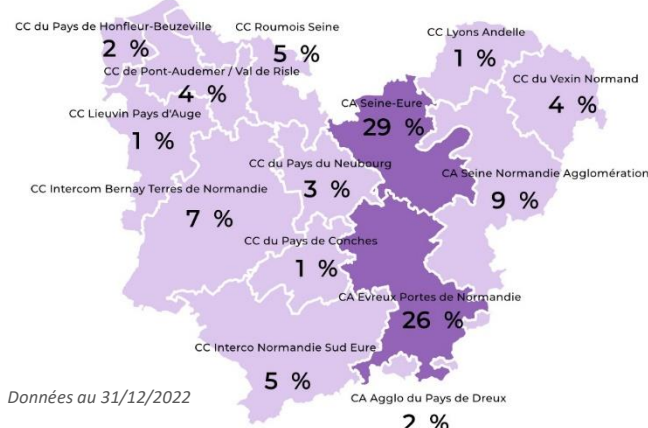
Les services

Répartition des services eurois par intercommunalité (EPCI)

Répartition des entreprises de services euroises par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

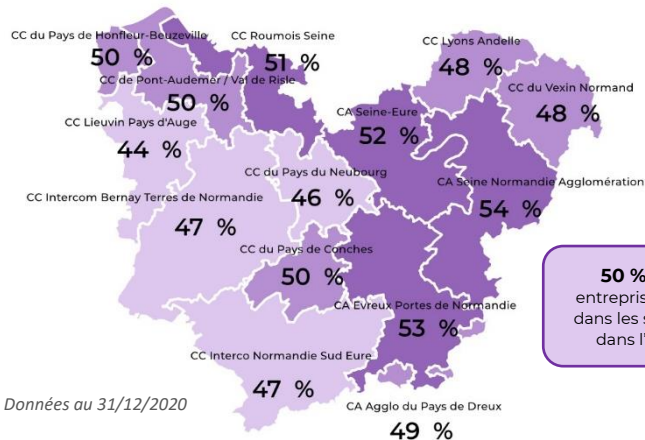


Répartition des effectifs salariés euroises des services par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

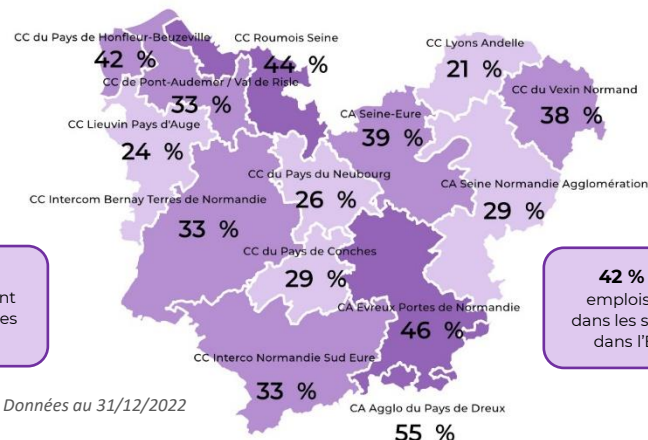


Poids des services dans chaque intercommunalité (EPCI)

Poids des services dans le volume d'entreprises marchandes par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Poids des services dans l'emploi salarié marchand par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Les services sont le plus grand secteur de l'économie marchande euroise englobant 50 % de l'ensemble des entreprises. La majorité d'entre elles sont concentrées à l'est du département, notamment sur **Evreux Portes de Normandie (20 % des entreprises des services)**, Seine Normandie Agglomération (16 %) et la CA Seine-Eure (16 %). Le poids des activités de services dans le tissu économique marchand est relativement homogène sur le territoire eurois malgré une légère sous-représentation notable au sein du territoire de Lieuvain Pays d'Auge (44 % contre 50 % dans l'Eure).

Concernant les effectifs salariés, **deux territoires se démarquent fortement** : la **CA Seine-Eure (29 % des salariés eurois travaillant dans les services)** ; **Evreux Portes de Normandie (26 %)**. Le poids des activités de services dans l'emploi marchand est relativement important sur les **territoires eurois du Pays de Dreux (55 % des salariés travaillent dans les services sur ce territoire contre 42 % en moyenne dans l'Eure)** et d'Evreux Portes de Normandie (46 % contre 42 %). Elles sont fortement sous-représentées au contraire au sein des territoires de Lyons Andelle (21 % contre 42 %), de Seine Normandie Agglomération (29 % contre 42 %) et de Lieuvain Pays d'Auge (24 % contre 42 %).

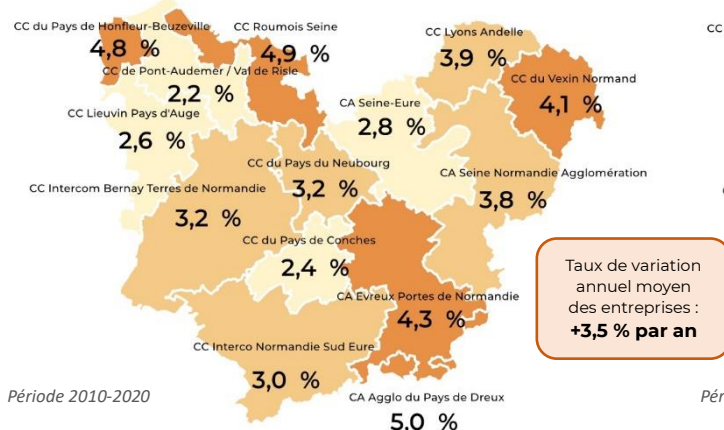
Parmi les 5 principaux secteurs eurois de services NA21, on notera quelques spécificités fortes avec la surreprésentation :

- Des **activités de services administratifs et de soutien** (activités des agences de travail temporaire, nettoyage courant des bâtiments...) sur **Evreux Portes de Normandie** et la CA **Seine-Eure** (respectivement **15 %** et **14 % de l'emploi marchand** contre 10 % en moyenne dans l'Eure) ;
- Des **transports et entreposage** sur les **territoires eurois de l'Agglo du Pays de Dreux**, du Pays de Honfleur Beuzeville et de Roumois Seine (respectivement **33 %**, **27 %** et **19 %** contre 9 % dans l'Eure) ;
- Des **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (activités d'études techniques, juridiques, comptables...) sur les territoires de Roumois Seine et d'Evreux Portes de Normandie (respectivement **9 %** et **8 %** contre 6 % dans l'Eure) ;
- De **l'hébergement et restauration** sur **l'Intercro Normandie Sud Eure (12 %** contre 5 % dans l'Eure) ;
- Des **autres activités de services** (coiffure, soins de beauté, réparation d'ordinateurs...) sur les territoires eurois de **l'Agglo du Pays de Dreux** et de Lieuvain Pays d'Auge (respectivement **5 %** et **4 %** contre 2 % dans l'Eure).

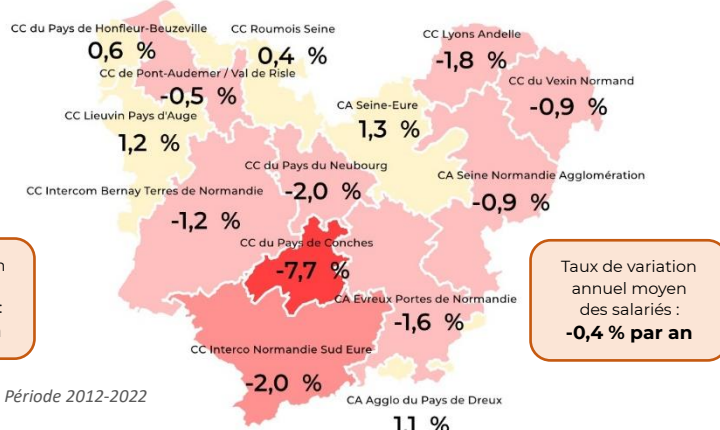
2.9 / Evolutions sectorielles euroises en nombre d'entreprises et de salariés croisées par territoire

L'industrie

Taux de variation annuel moyen sur 10 ans du nombre d'entreprises de services par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Taux de variation annuel moyen sur 10 ans des effectifs salariés de services par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

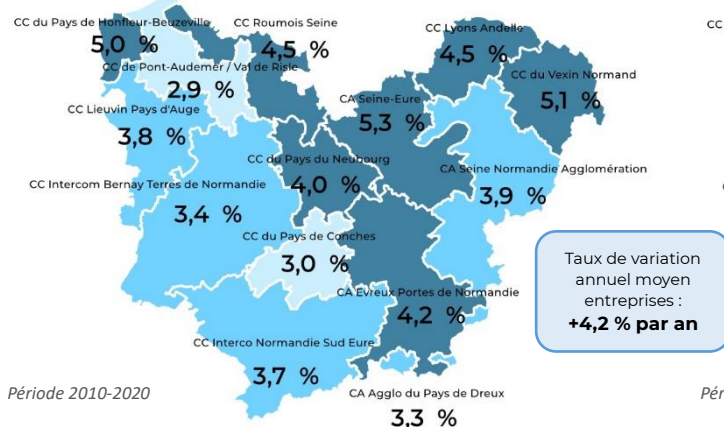


L'évolution du nombre d'entreprises dans le secteur industriel est favorable mais pas homogène. En effet, certains territoires voient leurs effectifs progresser plus rapidement que d'autres. C'est le cas des **territoires eurois de la CA du Pays de Dreux (+5,0 % par an en moyenne au cours de la période 2010-2020)**, de la **CC Roumois Seine (+4,9 % par an)** ou des **territoires eurois de la CC du Pays de Honfleur Beuzeville (+4,8 % par an)**. L'évolution est au contraire moins favorable dans d'autres territoires, en particulier sur ceux de Pont-Audemer / Val de Risle (+2,2 % par an contre +3,5 % dans l'Eure) et du Pays de Conches (+2,4 % contre +3,5 %).

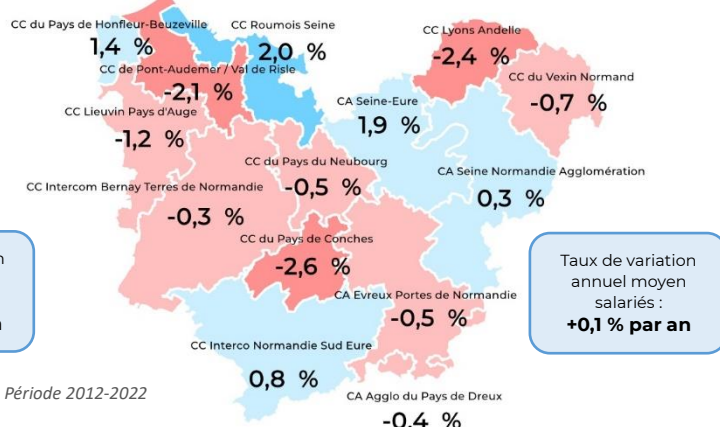
Concernant l'emploi, les effectifs salariés dans l'industrie ont tendance à diminuer (-0,4 % par an en moyenne au cours de la période 2012-2022). La baisse la plus importante concerne la **CC du Pays de Conches (-7,7 % par an en moyenne sur 10 ans)**, l'ampleur de cette variation devant être nuancée du fait de la faiblesse de ses effectifs (138 salariés en 2022). Une baisse significative est également observable au sein de l'Interco Normandie Sur Eure (-2,0 % par an). Seuls 5 territoires voient leurs effectifs augmenter, notamment la **CA Seine-Eure (+1,3 % par an)**, la partie euroise du Pays de Dreux (+1,1 % par an) et la CC Lieuvain Pays d'Auge (+1,2 % par an).

La construction

Taux de variation annuel moyen sur 10 ans du nombre d'entreprises de construction par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Taux de variation annuel moyen sur 10 ans des effectifs salariés de construction par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



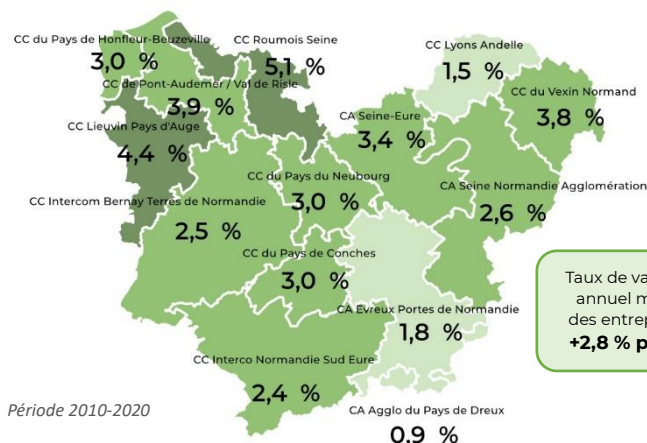
Globalement, le nombre d'entreprises progresse fortement dans le secteur de la construction eurois (+4,2 % par an en moyenne au cours de la période 2010-2020). La hausse la plus importante concerne la **CA Seine-Eure (+5,3 % par an)**, la **CC du Vexin Normand (+5,1 % par an)** et la partie euroise de la **CC du Pays de Honfleur Beuzeville (+5,0 % par an)**. Deux territoires se démarquent défavorablement avec une hausse limitée à 2,9 % par an sur la CC de Pont-Audemer / Val de Risle et 3,0 % par an sur la CC du Pays de Conches.

En moyenne, les effectifs salariés de la construction sont restés stable dans l'Eure. Mais cela masque de fortes disparités et la tendance non linéaire précédemment observée. Ils progressent en effet significativement sur les territoires de **Roumois Seine (+2,0 % par an au cours de la période 2012-2022)**, de la **CA Seine-Eure (+1,9 % par an)** et du Pays de Beuzeville (+1,4 % par an). Au contraire, d'autres territoires voient leurs effectifs diminuer. **Le Pays de Conches se démarque une nouvelle fois défavorablement avec une baisse significative de l'ordre de -2,6 % par an**. Les chiffres sont également à la baisse sur les territoires de Pont-Audemer / Val de Risle (-2,1 % par an) et de Lyons Andelle (-2,4 % par an).

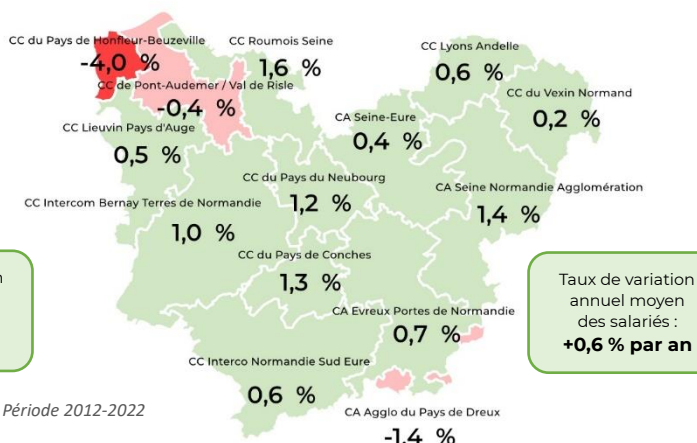
Partie 2 – Entreprises et salariés de l'économie marchande

Le commerce

Taux de variation annuel moyen sur 10 ans du nombre d'entreprises de commerce par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Taux de variation annuel moyen sur 10 ans des effectifs salariés de commerce par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)

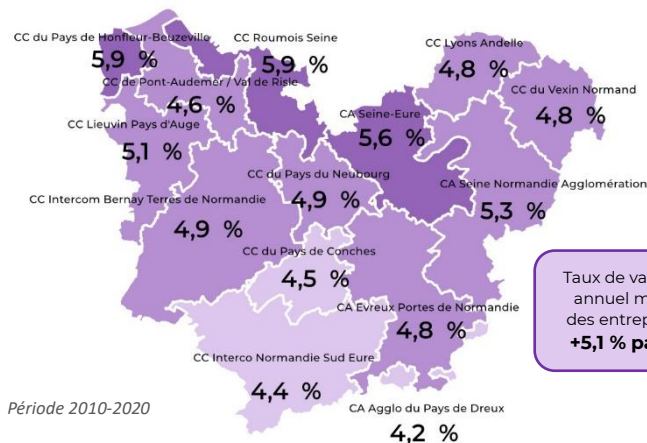


Le nombre d'entreprises commerciales progresse favorablement dans l'Eure, notamment au nord-ouest, au sein des territoires de **Roumois Seine (+5,1 % par an en moyenne au cours de la période 2010-2020** contre +2,8 % par an dans l'Eure) et de **Lieuvain Pays d'Auge (+4,4 % par an)**. A contrario, l'évolution est nettement plus ralentie qu'en moyenne sur les territoires eurois du Pays de Dreux (+0,9 % par an), d'Evreux Portes de Normandie (+1,8 % par an) et de Lyons Andelle (+1,5 % par an).

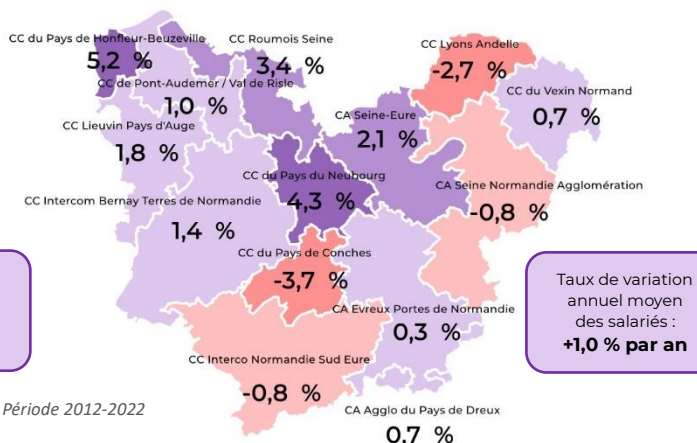
Concernant l'emploi salarié, l'évolution est relativement homogène oscillant autour de 1 % par an sur la plupart des territoires eurois. La hausse la plus forte concerne **Roumois Seine (+1,6 % par an)**. Seuls trois territoires voient leurs effectifs diminuer. La baisse la plus importante concerne la **partie euroise du Pays de Honfleur-Beuzeville (-4,0 % par an)**. Viennent ensuite la partie euroise du Pays de Dreux (-1,4 % par an) et le territoire de Pont-Audemer / Val de Risle (-0,4 % par an).

Les services

Taux de variation annuel moyen sur 10 ans du nombre d'entreprises des services par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



Taux de variation annuel moyen sur 10 ans des effectifs salariés des services par intercommunalité (EPCI) (hors CC des 4 Rivières)



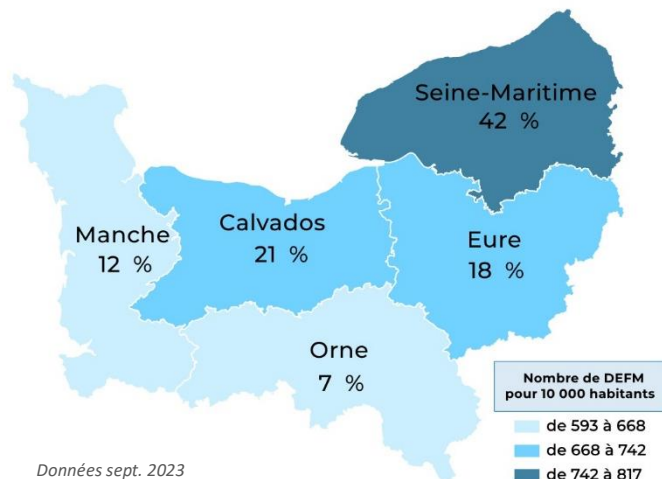
Les services sont marqués par la plus forte hausse du nombre d'entreprises parmi les 4 secteurs marchands (+5,1 % par an en moyenne au cours de la période 2010-2020). Cette hausse est exponentielle notamment sur les territoires eurois du **Pays de Honfleur-Beuzeville (+5,9 % par an)**, de **Roumois Seine (+5,9 % par an)** et de la CA Seine-Eure (+5,6 % par an). Elle reste forte mais plus mesurée au sud de l'Eure, en particulier sur les intercommunalités du Pays de Dreux (+4,2 % par an), de Normandie Sud Eure (+4,4 % par an) et du Pays de Conches (+4,5 % par an).

Les services sont également le secteur où l'emploi progresse le plus favorablement (+1,0 % par an en moyenne au cours de la période 2012-2022) mais avec de nettes disparités territoriales. La hausse la plus significative concerne les **territoires eurois du Pays de Honfleur Beuzeville (+5,2 % par an)** et le Pays du Neubourg (+4,3 % par an).

A l'inverse, le sud de l'Eure, déjà marqué par une baisse de ses entreprises de services, voient ses effectifs salariés se contracter notamment sur l'intercommunalité du **Pays de Conches (-3,7 % par an)**. D'autres territoires à l'est semblent également fragilisés, en particulier celui de Lyons Andelle qui accuse un repli de 2,7 % par an.

3.1 / Profil des demandeurs d’emploi eurois tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi

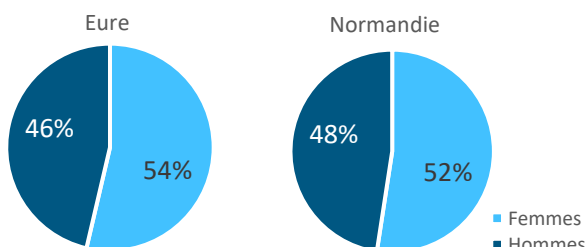
Répartition des demandeurs d’emploi normands tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi par département



Parmi les 44 360 demandeurs d’emploi eurois en recherche active, **les plus nombreux sont ceux n’ayant eu aucune activité au cours du mois de septembre 2023 (51 % des personnes inscrites)** le sont en catégorie A).

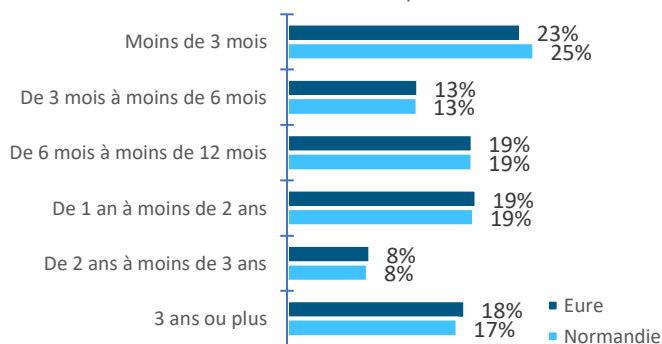
Les demandeurs d’emploi de catégorie C, ayant eu une activité réduite longue, arrivent en 2^{nde} position avec une part de 34 %. Il n’y a pas de différence avec la structure de répartition régionale.

Répartition des demandeurs d’emploi normands tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi par sexe



La tranche d’âge la plus représentée est celle des 25-49 ans pour 59 % des demandeurs d’emploi inscrits. On notera par ailleurs que **les seniors (50 ans ou plus) sont environ deux fois plus nombreux que les jeunes de moins de 25 ans**. Cette répartition correspond à celle observée en région.

Répartition des demandeurs d’emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi selon l’ancienneté d’inscription

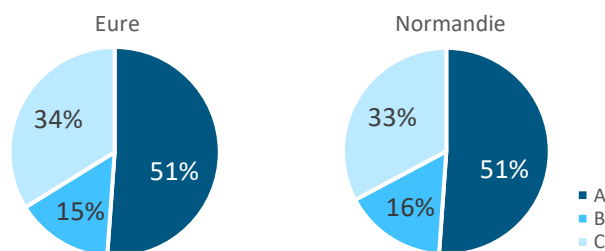


Les données analysées dans cette partie sont issues des fichiers de France Travail. Il s’agit en 3.1 des **demandeurs d’emploi inscrits** en fin de mois à France Travail tenus **de faire des actes positifs de recherche d’emploi**, à savoir la :

- Catégorie A - Demandeurs d’emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi, sans emploi ;
- Catégorie B - Demandeurs d’emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C - Demandeurs d’emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

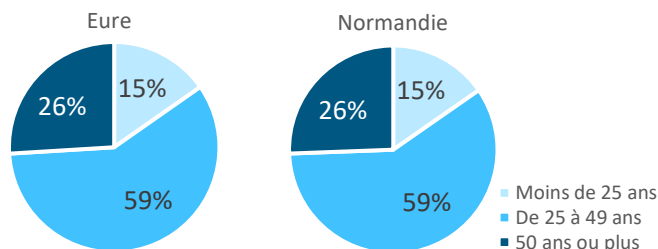
La **Seine-Maritime** est sans conteste le territoire qui englobe le plus de demandeurs avec une densité de 817 individus pour 10 000 habitants et **42 % des 246 280 demandeurs d’emploi inscrits en région**. La Manche, au contraire, ne compte que 593 demandeurs d’emploi pour 10 000 habitants.

Répartition des demandeurs d’emploi normands tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi par catégorie



La répartition hommes / femmes est relativement équitable dans l’Eure : **54 % sont des femmes et 46 % sont des hommes**. Elle est cohérente avec la répartition hommes / femmes observée en région.

Répartition des demandeurs d’emploi normands tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi par sexe

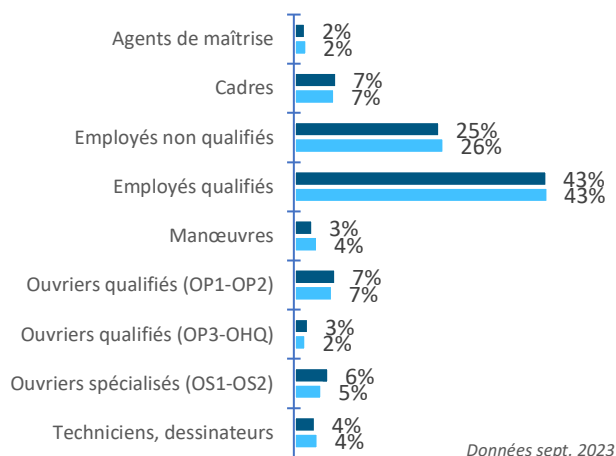


Parmi les demandeurs d’emploi eurois inscrits en septembre 2023, les plus nombreux **le sont depuis moins de 3 mois (23 %)**.

La durée d’inscription dépasse par ailleurs les 1 an pour 45 % des demandeurs d’emploi catégories A, B et C recensés voire les 3 ans pour 18 % d’entre eux. Une nouvelle fois, aucune spécificité euroise notable n’est à relever.

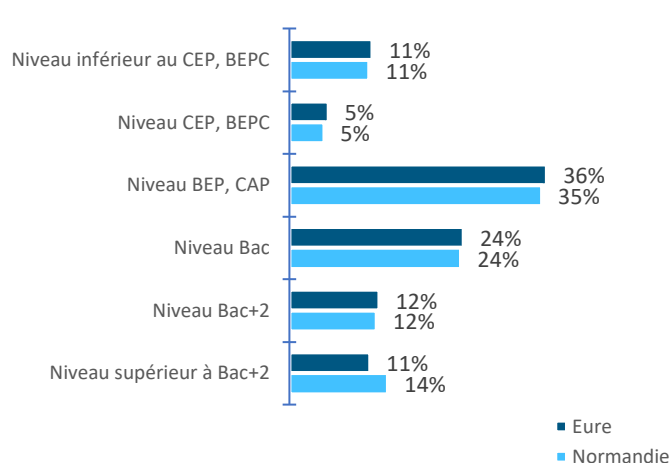
Partie 3 – Le marché de l’emploi eurois

Répartition des demandeurs d’emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi selon leur qualification



Données sept. 2023

Répartition des demandeurs d’emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi selon leur niveau de formation



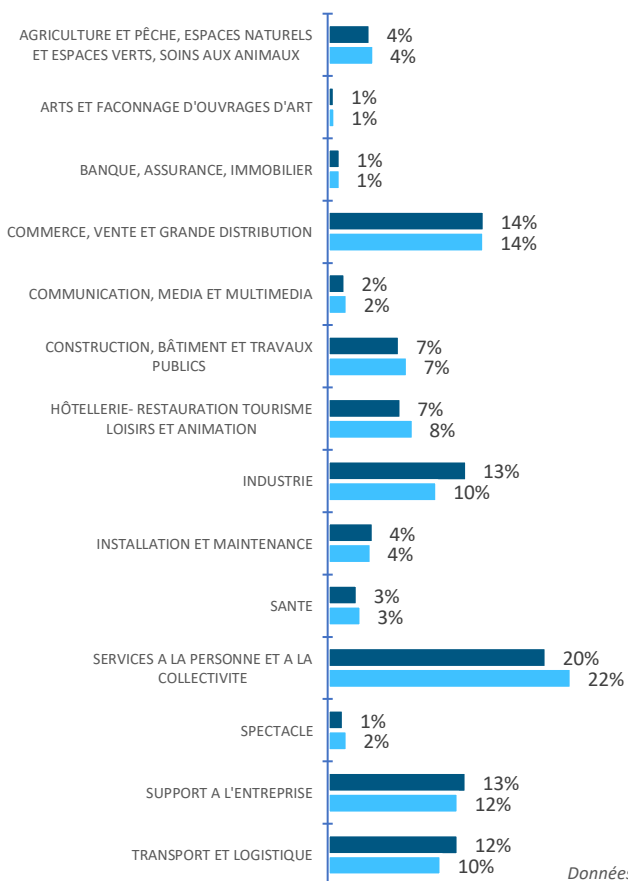
■ Eure
■ Normandie

Au sein du département de l’Eure, **les employés qualifiés sont les plus représentés parmi les demandeurs d’emploi** en recherche active (**43 %** des demandeurs d’emploi). Les employés non qualifiés arrivent ensuite en 2^{nde} position avec une part 25 %. Cette répartition est cohérente avec celle observée en région.

Plus de la moitié des demandeurs d’emploi recensés ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP. Les diplômés du supérieur sont pour autant relativement nombreux même si leur poids est un peu moins important qu’au niveau régional (3 points de moins). 11 % des personnes inscrites ont un niveau supérieur au Bac + 2 et 12 % un niveau Bac +2 ce qui tend à démontrer qu’il n’y a pas toujours de lien de cause à effet entre l’élévation du niveau de diplôme et l’employabilité des demandeurs d’emploi.

Parmi les différentes familles de métiers issues de la nomenclature des métiers ROME, les **services à la personne et à la collectivité (20 % des demandeurs d’emploi)**, notamment l’aide à la vie quotidienne (10 %), le nettoyage et propreté industriels (3 %), la formation initiale et continue (3 %) sont la famille de métiers la plus recherchée.

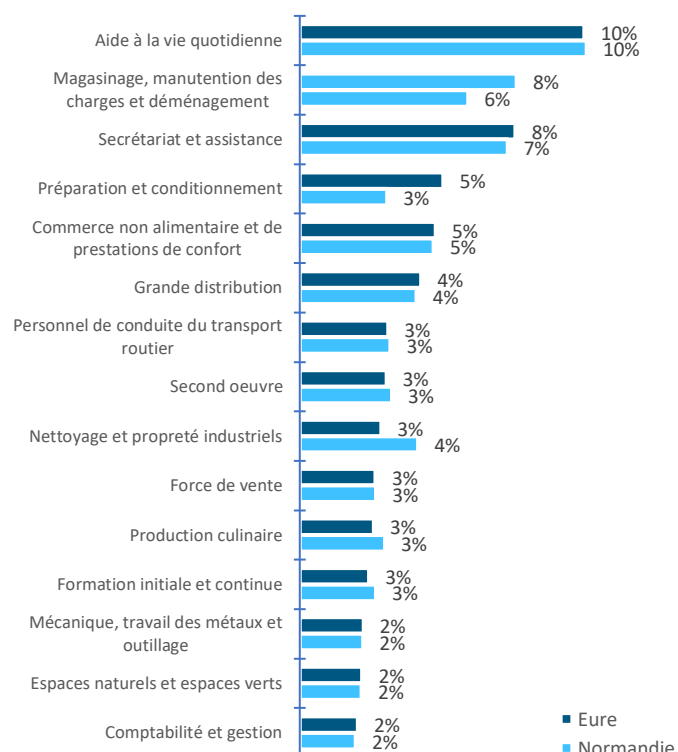
Répartition des demandeurs d’emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d’emploi selon la famille de métier recherchée



Données sept. 2023

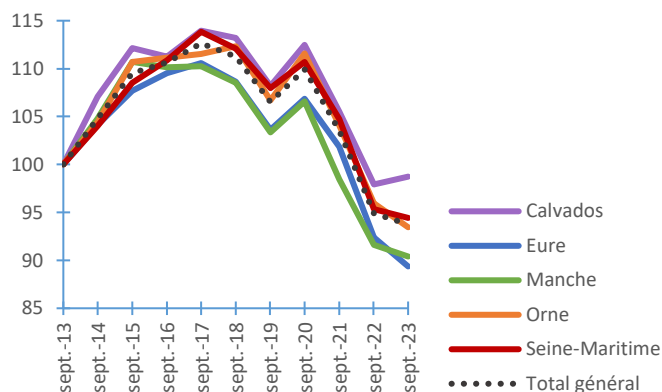
Le **commerce vente et grande distribution n’est pas en reste (part de 14 %)**, notamment, le commerce non alimentaire et de prestations de confort (5 %), la grande distribution (4 %) et la force de vente (3 %) ainsi que l’**industrie (part de 13 %)**, en particulier la préparation et conditionnement (5 %) et la mécanique, travail des métaux et outillage (2 %).

15 principaux domaines professionnels



■ Eure
■ Normandie

Variation du nombre de demandeurs d’emploi par département (indice base 100 à sept. 2013)



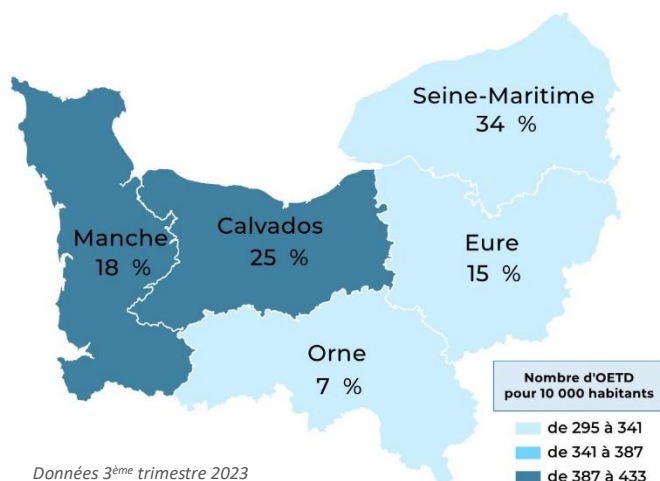
Le nombre de demandeurs d’emploi en recherche active (catégories A, B et C) a tendance à diminuer. Au cours des 10 dernières années, leur nombre a diminué de près de 11 % dans l’Eure, ce qui représente une **baisse de 1,1 % par an en moyenne**.

Cette baisse du chômage est plus importante dans l’Eure que dans les 4 autres départements normands et donc qu’en moyenne régionale (-0,6 % par an).

La tendance n’est cependant pas linéaire puisque le nombre de demandeurs d’emploi a eu tendance à progresser au cours de la période sept. 2013 – sept. 2017 consécutivement à la crise économique et financière de 2008 et à la crise des dettes souveraines de 2010-2012 avant de baisser de façon significative les années suivantes.

3.2 / Typologie des offres d’emploi euroises diffusées ou collectées par France Travail

Répartition des offres d’emploi normandes diffusées par France Travail par département



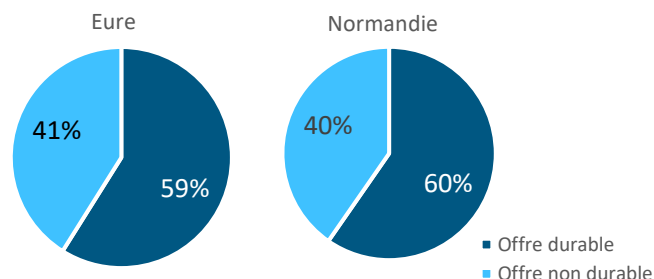
Les offres d’emploi **diffusées par France Travail** sont les offres **collectées** directement par France Travail ainsi que les offres **transmises par des sites partenaires**. Ainsi les offres diffusées par France Travail correspondent à l’ensemble des offres accessibles par les demandeurs d’emploi sur le site francetravail.fr. Dans l’Eure, seuls 35 % des offres diffusées par France Travail au cours du 3^{ème} trimestre 2023 ont été collectées par cette institution. Il est important de préciser qu’un **employeur n’a pas l’obligation de publier son offre sur ce site** et que selon France Travail, **41% des embauches qui ont eu lieu en France en 2020 ont été réalisées sur le marché invisible de l’emploi**, sans passer par la publication d’une offre d’emploi.

France Travail a diffusé 117 910 offres d’emploi à l’échelle de la Normandie. **17 700, soit 15 % ont été diffusées dans l’Eure**. Cela représente une volumétrie de **295 offres pour 10 000 habitants, soit le nombre d’offres par habitant le plus faible des 5 départements normands** (295 offres pour 10 000 habitants dans l’Eure contre 355 en moyenne régionale et 433 dans la Manche).

Selon France Travail, une offre d’emploi durable est une offre pour laquelle le type de contrat proposé est un contrat à durée indéterminée ou un contrat à durée déterminée de plus de 6 mois.

Parmi les offres diffusées dans l’Eure au cours du 3^{ème} trimestre 2023, **59 % sont durables**. **48 % sont des CDI** et 11 % des CDD de plus de 6 mois. Parmi les offres non durables, les contrats spécifiques (intérim, intermittent, saisonnier) occupent une place importante représentant 33 % des offres diffusées dans l’Eure. Il n’y a pas de différence significative avec le niveau régional.

Répartition des offres d’emploi normandes diffusées par France Travail selon leur durabilité

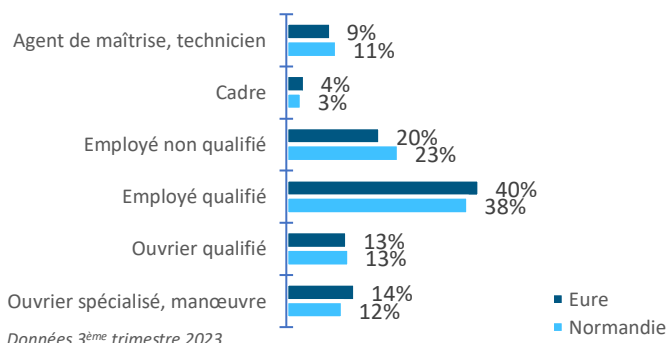


Données 3^{ème} trimestre 2023

Seules les offres d’emploi collectées par France Travail peuvent faire l’objet d’une répartition selon le niveau de qualification demandé.

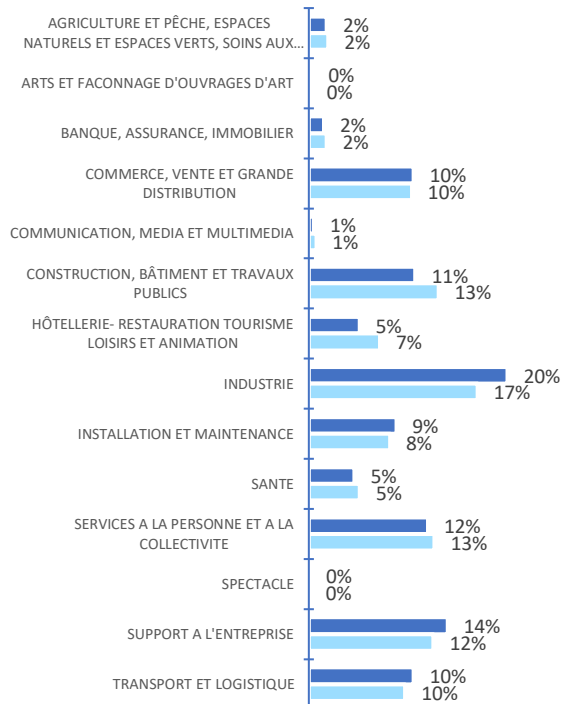
Parmi les 41 950 offres d’emploi collectées dans l’Eure, **40 % des offres concernent un niveau d’employé qualifié**. Les employeurs recherchent ensuite, pour 20 % des offres émises, des employés non qualifiés et pour 14 % des ouvriers spécialisés, et manœuvres.

Répartition des offres d’emploi collectées par France Travail selon la qualification demandée



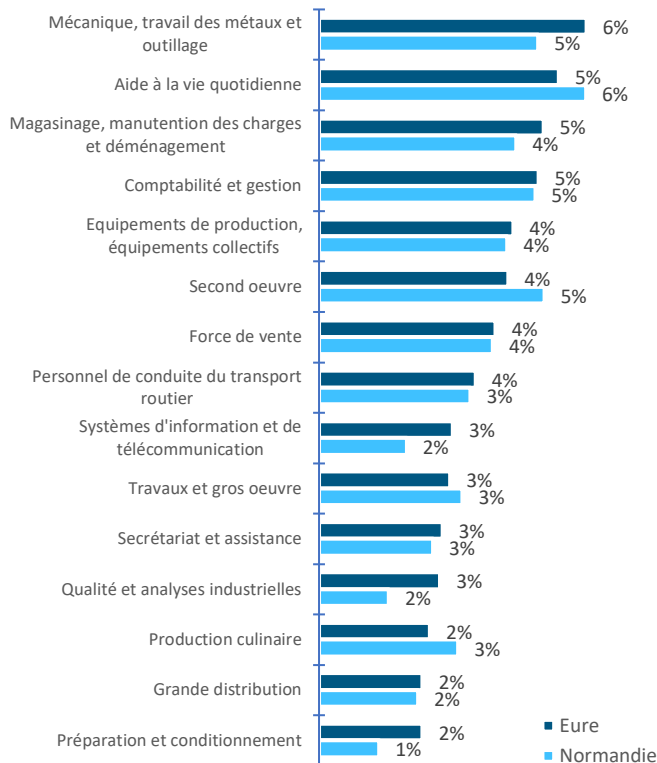
Données 3^{ème} trimestre 2023

Répartition des offres d'emploi diffusées par France Travail par famille de métier



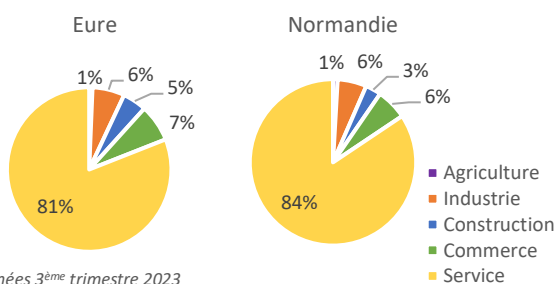
Données 3^{ème} trimestre 2023

15 principaux domaines professionnels



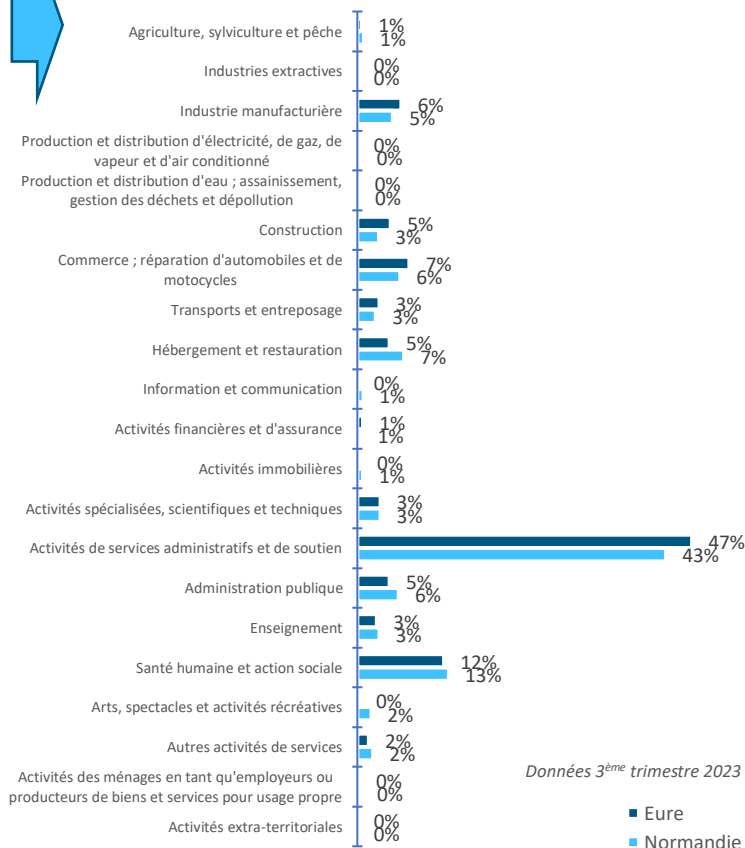
Parmi les offres d'emploi que diffuse France Travail sur son site, **l'industrie (20 %)** est la **famille la plus représentée**. La mécanique, travail des métaux et outillage est son premier domaine professionnel (6 %) suivie de la qualité et analyses industrielles (3 %). Le **support à l'entreprise arrive en 2^{ème} position avec une part de 14 %** avec des domaines tels que la comptabilité et gestion (5 %) et les systèmes d'information et de télécommunication (3 %). Une forte proportion des offres concerne enfin les services à la personne et à la collectivités (12 %), en particulier l'aide à la vie quotidienne (5 %).

Répartition des offres d'emploi collectées par France Travail par secteur d'activité NA5 de l'employeur



Données 3^{ème} trimestre 2023

Répartition des offres d'emploi collectées par France Travail par secteur d'activité NA21 de l'employeur



Données 3^{ème} trimestre 2023

Seules les offres d'emploi collectées par France Travail peuvent faire l'objet d'une répartition selon le secteur d'activité d'appartenance de l'employeur.

Il nous est ici impossible de travailler sur le champ principalement marchand tel que défini par l'Insee au niveau des données de France Travail du fait du niveau d'agrégation de la donnée disponible.

La très grande majorité des offres euroises collectées par France Travail concerne des **entreprises de services (81 %)**. Ce sont principalement des entreprises spécialisées dans les activités de services administratifs et de soutien (activités des agences de travail temporaire, nettoyage courant des bâtiments, etc.) (47 %). On peut raisonnablement penser que le poids des métiers industriels est ici sous-évalué si on considère que l'offre est émise par une agence de travail temporaire relevant donc du secteur des services.

Avec près de 600 000 habitants au dernier recensement 2020, **l'Eure représente près d'un cinquième de la population normande. Elle est**, avec le Calvados, un **territoire dynamique** comparativement aux autres départements normands. Sa population a notamment augmenté le long de l'Axe Seine, au nord-ouest plus précisément.

Avec 33 000 entreprises et 113 300 salariés, le département de l'Eure représente **19 % des entreprises et 16 % des emplois marchands normands**. Si le tissu d'entreprises marchandes est relativement important et dense dans l'Eure notamment sur les territoires les plus périphériques, le nombre de salariés par habitant, lui, est relativement faible. Cela s'explique par la forte volumétrie des **entreprises non-employeuses sur ce territoire** dont la proportion atteint **73 % en décembre 2020** contre 67 % par exemple dans la Manche.

Les entreprises employeuses sont davantage représentées au sein des territoires les plus peuplés notamment la CASE et Evreux Portes de Normandie. **La CASE en particulier se démarque très nettement par la forte proportion de salariés eurois qui y travaille, notamment dans l'industrie**. Son poids en nombre de salariés est de 11 points supérieurs à son poids en nombre d'habitants ce qui en fait le territoire eurois le plus attractif d'un point de vue salariat.

En termes de dynamique de croissance de l'économie marchande, les indicateurs sont au vert. Du fait de la hausse exponentielle du nombre de micro-entreprises, le nombre d'entreprises progresse plus rapidement qu'en moyenne régionale dans l'Eure (+4,2 % par an en moyenne sur 10 ans). Les effectifs salariés progressent également mais dans des proportions beaucoup plus faibles (+0,3 % par an en moyenne sur 10 ans) se situant légèrement en déca de la dynamique régionale.

Une scission nord-ouest / sud-est est observable en ce qui concerne l'évolution de l'emploi salarié. Les effectifs ont en effet tendance à diminuer au sud et à l'est en particulier sur le Pays de Conches qui semble particulièrement fragilisé. Ils ont plutôt tendance à progresser autour des grands pôles métropolitains rouennais, havrais et caennais.

Concernant l'analyse sectorielle, les activités de services sont les plus représentées tant en nombre d'entreprises qu'en nombre de salariés. Cependant, **l'industrie** constitue une spécificité forte du territoire eurois. **Elle représente en effet un tiers des effectifs de l'économie marchande dans l'Eure contre seulement 27 % en région Normandie**. En nombre d'entreprises, c'est le secteur de la construction qui est surreprésenté avec un écart positif à la moyenne régionale de 3 points.

En termes d'évolution, la croissance du nombre d'entreprise la plus forte concerne le secteur des services avec un taux de variation annuel moyen de 5 % au cours de la période 2010-2020 sans qu'il n'y ait de différence significative importante avec les trois autres secteurs. Concernant l'emploi salarié, des différences importantes sont, au contraire, observable. **L'industrie est en rempli progressif** avec un taux de variation annuel moyen de -0,4 % par an en moyenne sur 10 ans. Par ailleurs, **l'évolution de l'emploi dans le secteur de la construction est fortement corrélée aux fluctuations de l'économie** ce qui explique l'observation de cycles.

Concernant les principales spécificités sectorielles relevées, nous avons noté que l'industrie pharmaceutique, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et les industries alimentaires (boulangerie, pâtisserie...) sont les composantes principales, en nombre de salariés, de l'industrie euroise. Dans la construction, les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment arrivent en tête tant en nombre d'entreprises qu'en nombre de salariés. Au sein du commerce, nous avons relevé l'importance du commerce de détail, en particulier des supermarchés et hypermarchés dans l'emploi salarié. Nous avons enfin relevé l'hétérogénéité des activités de services dominées en termes d'emploi par les transports terrestres et transports par conduite, la restauration et les activités liées à l'emploi.

D'un point de vue dynamique nous avons mis en avant **l'évolution favorable de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique** qui va contrecourant de la baisse observée en moyenne dans l'industrie. Concernant la construction, nous avons relevé la **hausse significative de l'emploi dans les travaux de terrassement courants et travaux préparatoires et les travaux de démolition**. Dans le commerce, il est intéressant de mettre en avant la hausse importante du nombre d'entreprises dans la vente à distance. Mais l'emploi augmente peu dans ce secteur et a tendance à diminuer dans le commerce de gros. Pour finir, dans les services, nous pouvons mettre en exergue la **hausse importante des effectifs salariés dans l'entreposage et services auxiliaires de transport, la restauration et les services relatifs aux bâtiments et aménagements paysagers**.

Pour conclure, concernant l'analyse du marché de l'emploi eurois, nous avons mobilisé les données de France Travail qui comptabilise, fin septembre 2023, 44 400 demandeurs d'emploi eurois de catégories A, B et C, donc en recherche active. Leur nombre diminue fortement sur le territoire avec une **baisse moyenne annuelle sur 10 ans de -1,1 %** ce qui est positif.

Nous avons noté que la parité hommes / femmes était globalement respectée parmi les demandeurs d'emploi en recherche active mais que **les 50 ans et plus représentaient 26 % des effectifs inscrits. 46 % des demandeurs d'emploi sont enregistrés** dans les fichiers de France Travail **depuis plus d'un an. Plus de la moitié des personnes recensées ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP**. Pour finir, nous constatons que les métiers des services à la personne et à la collectivité, du commerce, vente et grande distribution et de l'industrie sont les plus recherchés.

Du côté de l'offre, la vision de France Travail est partielle du fait de l'importance du marché invisible. Pour autant 17 700 offres ont été diffusées par France Travail dans l'Eure au cours du 3^{ème} trimestre 2023 ce qui représente 15 % du total régional. **59 % des offres proposées sont des offres durables** (CDI ou CDD de plus de 6 mois). **20 % des offres sont proposées dans l'industrie** notamment dans la mécanique, travail des métaux et outillage ce qui tend à démontrer la forte dynamique industrielle de ce département. Le support à l'entreprise et les services à la personne et à la collectivités arrivent ensuite en 2^{nde} et 3^{ème} position avec des domaines professionnels en tension tels que la comptabilité et gestion ou l'aide à la vie quotidienne.